

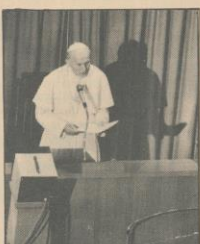
LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

51^{ème} année - numéro 681

04 JUILLET 1997 - 150 Francs CFA

A L'ÉCOUTE DU PAPE



LA DIMENSION MORALE DU DÉVELOPPEMENT

(...) Dans toutes ses activités, l'Église s'efforce de promouvoir la compréhension et l'harmonie entre les différents groupes ethniques et religieux, convaincue que seules la paix et la coopération peuvent apporter le développement et le progrès que les personnes désirent.

C'est également la motivation qui est à l'origine de la présence de l'Église dans la Communauté internationale, où son activité a pour but de promouvoir le dialogue entre les nations afin d'atteindre une paix véritable et durable dans le monde. L'engagement ferme en vue d'un développement humain intégral demeure un élément essentiel de cette paix, car il ne peut y avoir de paix que lorsque chacun reçoit une part équitable des bénéfices du progrès. Il existe un lien fondamental entre le développement et le respect

de la dignité humaine et des droits humains. En effet, le développement ne peut être limité uniquement au domaine matériel, mais il doit être également fondé sur l'accomplissement véritable de la personne. Un système économique qui ferait des personnes de simples moyens de production et de profit ne pourrait jamais satisfaire leurs aspirations les plus profondes à une vie meilleure. Nous voyons ici qu'il existe une dimension morale du développement, qui exige qu'un respect absolu soit porté à toutes les exigences qui découlent de l'ordre de la vérité et du bien propres à la personne humaine. (cf. *Sollicitudo rei socialis*, 33).

De plus, le progrès social légitime auquel aspire chaque pays ne peut être poursuivi de façon irresponsable au détriment de l'environnement naturel. Des régions entières du globe sont menacées par l'exploitation abusive des ressources naturelles et par une pollution mal contrôlée. Les nations et chaque personne ont le devoir moral de protéger le patrimoine commun de la vie animale et végétale et d'éviter la contamination de la terre, de la mer et de l'air. L'Église exprime le souhait que la Communauté internationale tout entière applique sans délai les politiques nécessaires afin de s'assurer que les générations futures recevront en héritage un environnement naturel et sain. (...)

Vatican, 24 avril 1997

Jean-Paul II

Audience solennelle au nouvel Ambassadeur de l'île Maurice près le Saint-Siège à l'occasion de la présentation de ses lettres de créances

L'ARMÉE ET LA NATION

VERS UN VASTE MOUVEMENT DE RESTRUCTURATION DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES

Manœuvre civilo-militaire «Nagbeto 97» (Bénin-Burkina-France-Togo) organisée du 17 au 22 mars. Mission médico-militaire américaine MEDFLAG du 24 mars au 2 avril 1997. Bientôt les assises des États généraux de la Défense nationale. De sources proches du comité préparatoire, ces assises pourraient se tenir du 14 au 18 juillet 1997 à Cotonou.



SE REMETTRE EN CAUSE POUR UN BOND QUALITATIF

Le thème retenu : «L'Armée et la Nation» est assez évocateur et indique l'esprit qui préside à l'organisation des assises. L'importance de leur organisation et de leur tenue effective est ici soulignée par le ministre délégué auprès du Président de la République chargé de la défense, M. Séverin Adjovi en ces termes : «Une institution comme les Forces armées béninoises, qui ne se remet pas régulièrement en cause est une institution qui mourra d'une mort certaine, si l'on ne

sait s'arrêter de temps à autre pour faire le point du chemin parcouru et redresser la barre en cas de besoin et faire de nos Forces armées une armée véritablement républicaine. Mon département se propose donc d'organiser les assises des États généraux de la défense aux fins que les Forces armées béninoises s'imprègnent davantage du rôle et de la place qui sont les leurs dans la Nation et se remettent en position de répondre au mieux et positivement aux besoins d'un exercice réel du commandement. Il s'agit, en réalité, pour nous

(Lire la suite à la page 2)

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN, DYNAMISER LE SECTEUR DES TRANSPORTS

Le secteur des transports est incontestablement un précieux facteur du développement. Au Bénin, il contribue directement à environ 8% du Produit intérieur brut (PIB). Il est un appui précieux et nécessaire au développement des secteurs clés de l'économie (l'agriculture, le commerce, etc.). Nul doute, un système de transport moderne et fiable fait partie des atouts que doit avoir tout pays en vue de son développement durable. Son apport dans la sous-région et, principalement, pour certains pays de l'hinterland tels le Niger et le Burkina Faso qui utilisent une partie du système de transport du Bénin comme corridor ouvert sur l'Océan exige de notre pays des infrastructures performantes et compétitives en matière de transport. Bien développé, le système doit permettre, au Bénin, de tirer le maximum de profits du fruit du trafic de transit qui génèrent des voisins enclavés.

Et c'est vraisemblablement fort de ces préoccupations que le Gouvernement béninois a organisé une deuxième table ronde sur le secteur des transports les 19 et 20 juin dernier. Cette table ronde fait suite à la première organisée en 1993 et qui a adopté une stratégie de développement du secteur, appuyée par tous les partenaires au développement et usagers du secteur privé. C'est ainsi que de 1993 à 1996, une série de réformes et d'actions ont été engagées. On peut entre autres noter :

* En matière d'infrastructures routières

- le bitumage des 65 premiers kilomètres de la route Parakou-Djougou ;
- l'aménagement des voies d'accès et de traversée de Cotonou lots A et B ;
- le bitumage de la route Djougou-Natingou.

(Lire la suite à la page 3)

UN SUJET PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ : LA DISCRIMINATION RACIALE

«Peu de personnes se reconnaissent racistes ; peu acceptent qu'elles posent des actes de discrimination raciale ; or, de tels actes sont fréquents entre les hommes et entre les peuples».

Cette affirmation du professeur Maurice Glèlè Ahanhanzo, président de l'Institut des Droits de l'Homme et de Promotion de la Démocratie : la Démocratie au Quotidien (IDHPD : DQ), justifie le choix du thème autour duquel est organisée la réunion internationale d'experts sur «Tou-

tes les formes de discrimination fondée sur l'origine raciale, nationale ou ethnique, la religion ou les croyances ou tous autres motifs en Afrique au Sud du Sahara». C'était du 5 au 6 juin 1997, au projet Wanad à Cotonou.

Aux termes de l'article 1er de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale du 21 décembre 1965 adoptée par les Nations unies et ratifiée aujourd'hui

(Lire la suite à la page 4)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR A L'AUTRE... LE

L'ARMÉE ET LA NATION VERS UN VASTE MOUVEMENT DE RESTRUCTURATION DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES

(Suite de la première page)

d'accélérer le processus de la restructuration et de l'organisation territoriale des Forces armées béninoises.

Ainsi les assises des États généraux, nous l'espérons, aboutiront-ils à «jeter les bases pour que les mentalités et les comportements intègrent une notion plus actuelle et plus universelle du concept de défense pour tous les gestionnaires de la vie politique, en général et, en particulier, pour le personnel militaire les notions aussi fondamentales que :

- l'esprit de solidarité et de cohésion,
- l'esprit de défense,
- la globalité de la défense,
- l'adaptation au pays et à l'époque,
- le chef militaire : devoir, éthique, place.

Il apparaît désormais évident qu'une telle restructuration exige un sérieux diagnostic des maux qui sont ceux de nos Forces armées afin d'y apporter une thérapie pérenne appropriée.

Là-dessus, les propos d'un officier supérieur de l'armée béninoise sont édifiants.

LES DIFFICULTÉS QUI ASSAILLENT

«Il y a des choses qui ne vont pas au sein de notre armée; nous avons des problèmes de structures, des problèmes de gestion et des problèmes de finances... La société civile a une vision stéréotypée de l'armée... Elle ne maîtrise pas toujours ce que c'est que l'armée... Elle croit que c'est une structure qui est bien organisée, bien équipée et qui est bien dans sa peau.

Or quand on se rapproche de nos soldats, quelque part, on a l'impression de l'existence d'un sentiment de frustration parce que, en réalité, nous sommes des laissés-pour-compte... Moi, en tant qu'officier, je me sens mal dans ma peau pour la simple raison que les Béninois ont toujours accusé l'armée de tous les maux aussi bien sur le plan économique que sur le plan



Le génie militaire à l'œuvre à côté du ministère des affaires étrangères, Cotonou

sécurité, oubliant que cette institution est au service de l'État qui doit lui assigner une mission et lui donner des moyens pour l'accomplir. Sans les moyens nous ne pouvons être efficaces et encore moins faire des miracles... Aujourd'hui, la marine marchande qui regorge de nombreuses richesses n'est pas exploitée à bon escient... Les sapeurs pompiers sont en sous-effectif et sous-équipés et ce n'est pourtant pas la «qualité» qui manque... Le génie civil n'est pas suffisamment équipé et ne dispose pas d'un effectif adéquat etc. Faut-il aujourd'hui regrouper le personnel ou augmenter l'effectif ? Et dans quelle proportion ? Ou faut-il revoir complètement la structure de l'armée ? Telles sont les questions que nous allons aborder aux États généraux. Au-delà de tout cela, il se pose un problème de budget d'équipement, de budget de fonctionnement et de budget d'instruction et de formation... L'armée doit pouvoir garantir la liberté d'action de l'équipe gouvernementale en tout temps et en tout lieu, quelles que soient les circonstances. Mais pour y arriver, il lui faut une organisation scientifique. Je ne souhaite pas — et à Dieu ne plaise ! — que nous nous retrouvions un jour avec une frange de l'armée qu'elle soit appelée «mutins» ou pas. Je ne souhaite pas non plus qu'il y ait ici, au Bénin, une situation regrettable du genre de ce qui se passe actuellement au Congo Brazzaville où les populations civiles sont en train de subir des tirs à l'arme lourde et autres de la part des supporters d'un Chef de l'Etat en exercice et d'un ex-

chef de l'Etat. Mais comme on le dit, cela n'arrive pas qu'aux autres et l'on sait qu'un rien du tout suffit pour faire démarrer n'importe quoi dans notre pays...».

ŒUVRER POUR DES ASSISES CONSTRUCTIVES

Ainsi, les assises des États généraux de la défense se veulent constructives, tournées vers l'avenir, en faisant abstraction des digressions ou errements passés ou actuels. Elles ne devront pas être un «tribunal populaire» chargé d'instruire le dossier de dysfonctionnement ou de manquement antérieur. Bien au contraire, elles devront permettre d'accélérer le processus de restructuration et de réorganisation des Forces armées béninoises.

Espérons que ces assises permettront d'aborder réellement et au regard des intérêts supérieurs de la Nation béninoise les insuffisances observées à divers niveaux de nos armées et aux travaux d'aboutir à des propositions de décisions constructives.

Importante donc est la tâche qui attend les trois cents participants environ aux assises de juillet 1997 qui doivent permettre de redéfinir les missions fondamentales des Forces armées béninoises et surtout de trouver les voies et les moyens de faire d'elles un véritable levier de développement.

Les participants seront aussi amenés à réfléchir sur «l'Armée, la démocratie et le développement», «la problématique de la défense et de la sécurité» et «la cohésion dans les Forces armées béninoises».

Les États généraux de la défense permettront ainsi, et selon les milieux officiels,

— de faire comprendre que la défense nationale concerne tous les ministères ;

— de faire comprendre ce que le ministère de la défense nationale attend des autres ministères ;

— de définir les objectifs qui doivent guider l'évolution des Forces armées béninoises et de déterminer les voies et moyens pour les atteindre ;

— de définir les critères de création d'un conseil supérieur de la défense conformément aux dispositions de l'article 62 de notre Constitution.

Souhaitons que les participants à ces assises s'acquittent avec un esprit patriotique de la tâche hautement historique qui est désormais la leur. L'organisation des États généraux des Forces armées ne saurait être une fin en soi. Mais le plus important réside dans l'aboutissement de résultats scientifiques que le ministre de la défense s'efforcera à traduire et à faire traduire promptement dans la réalité.

Il y va de la paix et du développement démocratique et harmonieux de notre pays le Bénin

Guy Dossou Yovo

QUELQUES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES CEP

Session de Juin 1997

OUÉMÉ

10.183 candidats sont déclarés admis à l'examen du Certificat d'études primaires (CEP), session de juin 1997 dans le département de l'Ouémé, soit un pourcentage de 65,37 %.

Sur les 15.984 candidats inscrits dans ce département, 15.578 ont effectivement composé. Parmi les 10.183 candidats admis, on compte 3.355 filles et 6.828 garçons.

Monsieur Tomavo Miguel Brice, 10 ans, de l'école confessionnelle St-Pierre et Paul de Porto-Novo et mademoiselle Tévoédjre Doris Axelle Sylviana Bidossessi, 11 ans, de l'école privée la Rosette de Porto-Novo sont premiers ex aequo avec 207,25 points chacun.

ZOU

Inscrits : 11.661. Présents : 11.296 dont 8.060 garçons et 3.236 filles. Admis : 7.683 soit 68,01 %.

Un accroissement d'environ 8%.

1er du département : Hounbadé Aimé de l'école primaire d'Odougba (Sous-préfecture de Ouessé) avec 206 points sur 230.

ATACORA

Inscrits : 5.446. Admis 3.638 dont 867 filles, soit un pourcentage de 66,80 % contre 53,52 % en 1996.

Le premier du département est Alamou Nourouline Moumouni, 11 ans, de l'école de la circonscription urbaine de Djougou avec 206,25 points sur 230.

ARP

"LA CROIX DU BENIN"

Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
01 BP 105 - Tél. (229) 32-11-19

COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHELEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépt. légal n° 832
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Souvenir

Abonnement de Bienfaiteur

Abonnement d'Amis

Changement d'adresse

100 F CFA

10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)

20.000 F CFA et plus (200 FF)

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

100 F CFA

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • Tél. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE BENIN D'UN JOUR À L'AUTRE... LE

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU BÉNIN, DYNAMISER LE SECTEUR DES TRANSPORTS

(Suite de la première page)

La mise en service de ces voies a réduit la souffrance des populations béninoises.

D'autres projets inclus dans le programme prioritaire de la stratégie sont en cours et avancent malgré quelques difficultés de calendrier. Ainsi on peut retenir :

— les projets de réhabilitation de la route Bérébouay-Kandi-Malanville et le bitumage du tronçon Wéwé-Djougou de la route Parakou-Djougou dans le nord du Bénin ;

— la réhabilitation des routes Abomey-Tohoum et Dogbo-Azovè dans le centre du Bénin et

— la réhabilitation de la route côtière Cotonou-Hillacondji.

Parmi les projets routiers en instance de démarrage ou à peine démarrés figurent en premières priorités :

— la reconstruction de la route côtière Cotonou-Porto-Novo ;

— le projet sectoriel des transports dont les actions couvrent tout le territoire national et qui vient d'être lancé.

Les actions à moyen terme concernent :

— la route Savalou-Djougou reliant le Centre et le Nord-Ouest du Bénin ;

— la route Natitingou-Porga dans le Nord-Ouest également ;

— l'aménagement des accès et de la traversée de Cotonou, lots C et D ;

— la construction d'un troisième pont sur le lac Nokoué à Cotonou.

Dans le domaine de l'entretien routier, la politique de traitement de points critiques a donné des résultats probants en réduisant de 80% les coûts d'entretien tout en garantissant à la route un niveau de service adéquat. Toutefois l'état du réseau demeure encore une question de préoccupation majeure pour l'Administration routière béninoise.

En ce qui concerne les pistes de desserte rurale, les efforts consentis ont permis de porter les réalisations qui étaient de 2 500 km en 1993 à 3 351 km à la fin de l'année 1996. Le taux de couverture des besoins est donc passé de 21% en 1993 à 28% à la fin de l'année 1996.

La question de l'entretien routier demeure une préoccupation constante pour le Bénin. Des efforts ont été réalisés dans ce cadre et le budget du Fonds routier est en hausse permanente depuis 1993 avec une part de plus en plus croissante destinée effectivement à l'exécution des travaux d'entretien routier. En effet, la part des ressources destinées aux travaux qui était de 56% en 1993 est passée à 77% en 1996, soit un montant de 1.905 millions de F CFA. Les prévisions de l'année 1997 ré-

servent 81% des ressources financières aux travaux.

Des réformes institutionnelles ont été engagées dans le sous-secteur routier, visant l'amélioration des capacités techniques des structures nationales afin de les préparer à mieux accomplir les missions qui leur sont dévolues.

Ces réformes sont presque à terme en ce qui concerne le Fonds routier et la direction des routes et ouvrages d'art.

* Dans le sous-secteur maritime

La Société béninoise de manutentions portuaires (SOBEMAP) a amorcé sa restructuration et la manutention des conteneurs est déjà ouverte à la concurrence privée au port de Cotonou.

Le Port autonome de Cotonou a fait des progrès perceptibles depuis octobre 1993. Cependant l'environnement très concurrentiel observé dans la sous-région oblige l'ensemble des opérateurs portuaires béninois à améliorer leur gestion afin d'accroître leur compétitivité en mettant à la disposition des usagers les meilleurs servi-

ces au moindre coût et dans des délais acceptables.

* Dans le sous-secteur aérien

Les progrès réalisés en matière de réhabilitation des infrastructures aéroportuaires et des installations terminales ne sont pas négligeables, même s'ils ne comblent pas encore les attentes des usagers. Les études en perspective sur le système de gestion de l'aéroport permettront de revitaliser davantage les activités du sous-secteur aérien à la satisfaction des opérateurs privés et des usagers.

* Dans le sous-secteur ferroviaire

Les progrès réalisés sont perceptibles surtout à travers l'augmentation du « trafic voyageurs » et une amélioration de la qualité des services offerts aux usagers suite aux travaux de réhabilitation du tronçon Savè-Parakou et à l'acquisition de matériels.

Au niveau du secteur en général, il est à noter une légère amélioration de la coordination et de la programmation des différents sous-secteurs (routier, ferroviaire, portuaire et aérien) qui doit s'accroître dans les années qui suivent.

Au demeurant, on peut constater que pendant les cinq dernières années, des efforts de dynamisation du secteur de transport sont perceptibles. Mais il reste indubitablement beaucoup à faire pour parachever la stratégie du développement qui dégageait des besoins de financement de 42,7% des besoins totaux. Et c'est justement pour boucler ce financement devenu presque un goulot d'étranglement que le ministre des travaux publics et des transports, M. Kamarou Fassassi et son collègue du plan, M. Albert Tévoédji ont organisé la deuxième table ronde des bailleurs de fonds sur le secteur des transports. L'objectif était d'arriver à trouver la totalité du financement devant permettre de réaliser dans sa globalité le programme d'investissement élaboré pour la période 1997-2001 par le Gouvernement en place et dont le coût, rappelons-le, est de 97,3 milliards de F CFA.

Si cette table ronde a permis aux participants d'harmoniser leurs points de vue sur les grandes orientations pour une meilleure performance du secteur, l'accent a cependant été particulièrement mis sur :

— l'amélioration des capacités d'absorption du secteur à travers le renforcement adéquat des structures, notamment la direction des routes et ouvrages d'art ;

— la réduction des coûts de transports par l'élimination des entraves à la libre circulation des biens et des personnes que constituent les barrières routières ;

— les facilitations des opérations portuaires à travers une réduction du temps des formalités douanières et la poursuite de la libéralisation de la manutention.

À l'issue de leurs travaux, les partenaires au développement ont recommandé au Gouvernement la prise de certaines mesures prioritaires visant à faciliter la mise en œuvre de l'ensemble du programme sectoriel. Les bailleurs de fonds ont aussi annoncé ou confirmé les contributions de leurs institutions. Ainsi, sur le montant de 97,3 milliards recherchés, les annonces faites portent sur 45,5 milliards de F CFA et concernent surtout la réhabilitation des routes bitumées inter-urbaines et des aménagements des accès et traversée de Cotonou. Les intentions fermes de financement dont les précisions seront communiquées au Gouvernement béninois d'ici à la fin de l'année 1997, portent sur les projets de bitumages des routes Savalou-Djougou, Natitingou-Porga et Bohicon-Kétou-Illara d'un montant de 46,8 milliards de F CFA. Outre les annonces ainsi faites, d'autres intentions ont été notées et devront faire l'objet de discussions bilatérales avec les institutions concernées.

Pour l'instant, on s'en tient aux résultats des débats théoriques des deux jours sur le secteur des transports en la salle de Conférences de Cotonou. Le jugement se fera bientôt sur la base de la jonction de l'acte à la parole.

Alain Sessou

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 1997-2007 DU SECTEUR DES TRANSPORTS : DYNAMISME SUR FOND DE PRUDENCE

La dernière table ronde du secteur des transports s'est déroulée les 19 et 20 juin 1997. Sur les 97,3 milliards environ recherchés, près de 95% seraient selon les milieux autorisés, sur le point d'aboutir avec 46,8% d'intentions fermes de financement exprimés. À l'évidence, la table ronde n'aurait donc pas permis de boucler totalement le financement du programme d'investissement des transports. Mais au-delà de ce constat, on peut aussi noter que plus de 40% des déclarations d'intention reposent sur du subjectivisme. Et il serait aléatoire de concevoir le développement du secteur des transports pratiquement basé sur des intentions non confirmées très clairement donc peu rassurantes. Alors il y a bien de raison d'être inquiet quant à la réalisation effective et immédiate de certains projets de bitumage de voies comme ABOKI : dans la mesure où la BAD, l'un des bailleurs devant financer ce projet continue à exprimer des intentions assorties de conditions, donc peu rassurantes. En effet, aux dires de son représentant, à la dernière table ronde des transports, la participation de cette institution ne sera connue qu'après la restructuration du portefeuille de prêt, restructuration qui attend de devenir réalité. Bien malin d'ailleurs qui dira avec certitude quand elle le deviendra. Dans tous les cas, la question était sans réponse à la table ronde du mois dernier. Et lors-

qu'on se rappelle le désistement de cette banque, dans un passé récent, désistement qui avait mis en souffrance le projet ABOKI, il y a lieu d'être prudent avec les intentions de financement exprimées et qui attendent d'être confirmées par cette institution.

En tout état de cause, la leçon semble être comprise par le ministre des travaux publics et des transports, M. Kamarou Fassassi qui n'a pas cru devoir se donner un temps de répit après la deuxième table ronde du secteur des transports. C'est ainsi que depuis le 21 juin dernier, de l'Afrique en Europe en passant par les pays arabes, le ministre des travaux publics et des transports, M. Kamarou Fassassi, s'efforce de convaincre les bailleurs de fonds de soutenir le développement du secteur des transports sans lequel le développement global du Bénin ne serait qu'un leurre.

Souhaitons que le dynamisme et le pragmatisme du ministre Fassassi Kamarou qui ont conduit au succès le programme sectoriel des transports (PST) puissent prévaloir afin que triomphe le programme d'investissement du secteur des transports qui incarne la stratégie du développement du secteur des transports concoctée par le Bénin.

A. S.

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

L'ANTHROPONYMIE DE LA
SERVILITÉ À LA CÔTE DES ESCLAVES
AUX TEMPS PRÉCOLONIAUX

L'étude des nouveaux noms donnés aux esclaves noirs arrivés dans les Amériques n'est pas d'une grande originalité ; du moins, l'est-elle beaucoup moins que celle des appellations des esclaves domestiques de la Côte des Esclaves au sein de leurs familles d'accueil.

Dans la plupart des cas et sans prendre le risque de généraliser, les propriétaires d'esclaves donnent à ces derniers de nouveaux anthroponymes qui sont pleins d'enseignements de toutes sortes.

* *

La caractéristique dominante en matière d'anthroponymie de la servilité à la Côte des Esclaves est la diversité du regard projeté par les propriétaires à la fois sur le principe du changement des noms de leurs esclaves et les modalités de ce dernier. Autrement dit, il n'y a pas une unité de vue ou de perception anthroponymique, mais plusieurs registres d'expressions qui montrent que le problème n'a jamais été posé et résolu partout de la même façon. De façon globale cependant, il est aisé de distinguer à cet égard deux cas de figure : celui où l'esclave garde son nom, sans qu'un autre nom ne lui ait été substitué ou ajouté ; celui aussi où l'ancien nom disparaît au profit du nouveau.

De façon générale cependant, les maîtres d'esclaves préfèrent substituer à leurs anciens noms de nouvelles appellations. Celles-ci varient selon les milieux et même selon les individus. Dans le milieu aïzo par exemple, il est aisé de recenser une multitude de ces anthroponymes hautement significatifs comme Sègbé (la volonté, la parole de l'âme), Mandéu (adaptes-toi, il faut t'y faire), Akougnon (l'argent est une bonne chose), Allowau (le fruit du travail de mes mains), Kanshéu (en récompense de mes efforts), Ifanwa (le don de l'oracle Fa ou Ifa), Akogon (le clan est une bonne chose), Akovogonhu (se lier avec des gens en dehors de son propre clan est toujours préférable), Yagbo (c'est la fin de la pauvreté), Akonaté (la famille augmentera), Mètowètin (par la grâce de mon père) (1). Joséphine Idohou Affagnon a fait remarquer que le nom Akoflangbé (celui du clan dont on ignore le parler), est souvent donné aux esclaves étrangers à l'aire culturelle ajatado, notamment ceux de provenance nago ou yoruba (2).

Les lieux d'origine des esclaves sont souvent une source d'inspiration pour la dation de nouvelles appellations, surtout lorsqu'ils ont déjà un certain âge. Baba ou Iya Imeko (l'homme ou la femme d'Imeko dans le royaume de Kétu).

A Ganvié, entre autres, des ethnonymes ont servi à désigner des esclaves. Les plus courants étaient Ayonu (Yoruba), Anagonu (Nago) (3), etc.

En pays aïzo, des femmes esclaves ont été également désignées par les activités professionnelles qu'elles mènent : Iya Alaro (4) (la teinturière à l'indigo), Iya Atanon (5) (celle qui prépare ou vend des gâteaux), etc.

CONCLUSION

Les études ultérieures devraient faire de l'anthroponymie de la servilité un grand chapitre de l'histoire de l'esclavage domestique dans le Golfe du Bénin. Riche de perspectives et de multiples angles de perception, cette dimension de la nature des relations entre maîtres et esclaves, est un aspect de l'histoire sociale axée sur l'étude des mentalités et des attitudes collectives.

Il convient d'aller encore plus loin que cet essai introductif en faisant une étude exhaustive et systématique des anthroponymes de la servilité replacés dans leur contexte identitaire ou civilisationnel. S'agit-il d'appellations exclusivement réservées aux esclaves, ou sont-elles aussi portées par des gens de condition libre ? En quoi et dans quelle mesure diffèrent-elles d'autres noms d'esclaves dans d'autres milieux béninois ?

NOTES ET ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

1 Pour ces noms, lire :

— IROKO (A.F.) : « Un marché d'esclaves dans le Golfe du Bénin au XVIII^e siècle. In Recherche, Pédagogie et culture. Mosaïques 4, n° 58, 1982, p. 6-9.

— IDOHO AFFAGNON (J.) : L'esclavage dans la société aïzo du XVII^e au XIX^e siècle. Mémoire de maîtrise d'histoire, Département d'histoire et d'archéologie, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Université Nationale du Bénin, Année Académique 1990, 99p.

2 IDOHO AFFAGNON (J.) : Op. cit. 1990, p. 73, note 1.

3 BADA (K.F.C.) : Contribution à l'histoire de Ganvié et de ses relations avec l'extérieur aux XVIII^e-XIX^e siècles.

4 Il y a lieu de faire remarquer que ce nom est typiquement yoruba et qu'il a été pourtant donné dans un milieu aïzo.

5 Nom composite formé d'un mot yoruba (Iya, vieille, mère, femme) et d'un mot aïzo ou fon, Atanon (fabricante de gâteaux, vendeuse de gâteaux).

A. Félix IROKO

UN SUJET PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ :
LA DISCRIMINATION RACIALE

(Suite de la première page)

par 147 États sur 185 dont le Bénin, nous lisons : « Dans la présente Convention, l'expression « discrimination raciale » vise toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans des conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique... ».

La discrimination, selon le professeur Maurice Glèlè Ahanhanzo, est le refus, le rejet de l'autre pour le motif qu'il n'est pas de la même race que soi, à cause de sa couleur ou à cause de son ethnicité. Ainsi on dénie à l'autre des droits, ou quand ceux-ci existent on se refuse à les lui reconnaître.

De nos jours et selon le Garde des sceaux, ministre de la justice, de la législation et des droits de l'homme, M. Ismaël Tidjani Serpos, d'innombrables personnes



M. Ismaël Tidjani Serpos

ou groupes de personnes ne sont-ils pas victimes de vexation, de mauvais traitements, d'exclusion, d'assassinat, de persécution et d'autres crimes et délits uniquement parce qu'ils sont d'une autre race, d'une autre nationalité ou ethnique, d'une autre religion ou croyance, d'un autre parti politique ou association ? Le drame des grands lacs en est l'illustration à grande échelle la plus patente. Mais dans nos pays respectifs jusque dans nos propres foyers, n'y a-t-il pas des cas similaires moins voyants mais certainement dignes d'attention ? Et le ministre de poursuivre : « La braise ardente qui menace l'Afrique au Sud du Sahara ne réside pas dans la chaleur de notre soleil qui se révélera plutôt comme notre première richesse naturelle, mais dans les discriminations absolument factices fondées sur la couleur de la peau ou les différences culturelles ou de situation géographique du genre sudistes et nordistes, Hutus et Tutsis, Nomades et Sédentaires, Noirs, Blancs, Maures ou Méis, chrétiens, musulmans et animistes, l'apartheid, etc. ».

DES INTERROGATIONS
QUI POUSSENT À LA RÉFLEXION

La guerre fratricide et le génocide au Rwanda, au Burundi, les récents événements du Zaïre autour de la question des Banyamulengé, les Charters qui ramènent chez eux, en Afrique occidentale, des Africains considérés en Afrique comme des étrangers ou des immigrés illégaux et expulsés de l'Afrique Centrale et Orientale et, chez nous au Bénin, le tout récent événement de Savè sont autant d'interrogations ou d'interpellations qui poussent à la réflexion et à l'action.

Et c'est à cela que les experts venus de l'Afrique de l'Ouest, de l'Afrique Centrale, de l'Afrique Australe, de l'île Maurice, se sont essayés au cours de leur réunion de Cotonou.

Une quinzaine de communications présentées par certains d'entre eux les y ont aidés. On peut citer entre autres :

— « la problématique de la question de discrimination sous toutes ses formes en Afrique » ;

— « les ethnies comme enjeux ou instruments politiques en Afrique » ;

— « Stéréotypes et préjugés ethniques, religieux et régionaux dans la vie politique africaine aujourd'hui » ;

— « relations entre les groupes ethniques dans les pays du Sahel » ;

— « la discrimination à l'égard des femmes et des enfants : cas du Bénin » ;

— « relations des populations du Golfe du Bénin avec les étrangers et particulièrement les membres de la communauté indolibano-pakistanaise et les ressortissants des pays voisins » ;

— « les relations inter-culturelles ou inter-ethniques au Bénin : les racines historiques des oppositions ethniques et tribales, etc. ».

Ces communications et les échanges qui ont suivi ont renforcé la conviction des experts que la discrimination n'est pas que le fait d'une race, mais qu'elle se vit aussi bien dans les pays du nord que dans ceux du sud. Mieux, ils sont convaincus de ce qu'il n'est pas juste, d'affirmer, comme l'estiment certains, que l'Africain noir n'est pas raciste ou ne commet pas de discrimination raciale.

Pour l'heure, reconnaissons avec le professeur Maurice Glèlè Ahanhanzo que « l'Afrique du renouveau démocratique doit se mobiliser contre toutes les formes de discrimination raciale, d'ethno-centrisme, de préférence régionaliste ou nationale, pour travailler à la paix à l'intérieur et à la coopération internationale afin que notre terre devienne vraiment la planète de l'Homme ».



Prof. Maurice Glèlè Ahanhanzo

En somme, le mérite de la rencontre de Cotonou, c'est d'avoir osé scruter l'une des plaies contuses, mais présentes et douloureuses au quotidien, qui handicapent le développement du continent africain.

Engageons-nous donc dans la prévention et l'élimination de toutes les formes de discrimination qui passent inévitablement par l'éducation systématique de nos populations respectives aux questions des Droits de l'Homme.

A chacun donc de prendre ses responsabilités. Le plus tôt serait le mieux.

Guy Dossou-Yovo

UN PEU DE DISTRACTION

LES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a fait sciemment sept erreurs.

Relevez les.



(Réponse en page 10)

**ACHETER
"LA CROIX DU BENIN",
C'EST BIEN.
S'Y ABONNER EST
POURTANT MIEUX !**

CHIFFRES CROISÉS

Complétez les cases vides ci-dessous avec des chiffres, de façon à résoudre les

opérations, aussi bien horizontalement que verticalement.

7	+	=	-	=	9
+	x	=	:	=	-
x	=	-	=	=	-
=	-	=	1	+	=
-	=	-	+	-	+
-	=	-	-	=	=
=	=	=	=	=	=
8	-	=	+	=	7

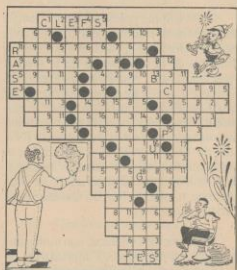
(Réponse en page 10)

GRILLE D'AFRIQUE A DÉCODER

Dans la grille ci-dessous, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter, les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

Amusez-vous donc.



(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Quand on allaite, peut-on tomber enceinte ?

Vrai et Faux. Quand une femme allaite, le mécanisme qui déclenche l'ovulation se trouve bloqué au moins durant les premières semaines. Toute la difficulté pour assurer une contraception réside dans le fait que l'on ignore le moment où surviendra la première ovulation et ensuite le retour de couches.

L'allaitement a été utilisé par les femmes comme moyen de contraception depuis l'Antiquité et jusqu'à une période encore récente avec des succès divers. Une étude conduite l'an dernier, aux Philippines, a voulu déterminer si l'allaitement pouvait "scientifiquement" être considéré comme un moyen contraceptif naturel efficace, c'est-à-dire éviter à 98% la survenue d'une grossesse. Les résultats démontrent que

oui, car l'allaitement réduit la fertilité de la femme, sans toutefois la supprimer. L'effet contraceptif est bien constaté, mais à la condition expresse que l'enfant soit exclusivement nourri au sein. Si cette condition est remplie, l'efficacité contraceptive de l'allaitement, à six mois et à un an, se situe au même niveau que le préservatif ou le diaphragme, entre 97% et 99%.

Attention, toutefois : ces chiffres n'excluent pas pour autant la possibilité d'une grossesse non désirée. Seule une contraception respectueuse, qui peut être compatible avec l'allaitement, peut écarter ce risque.

C.V.

La cigarette agit instantanément sur le cœur

A l'instant même où l'on tire la première bouffée d'une cigarette, la souplesse et l'élasticité de l'aorte diminuent. Cette réduction, affirme une récente étude grecque parue dans *Circulation*,

persistera jusqu'à 20 minutes après la fin de la cigarette. Conséquence de cette action sur l'aorte : le ventricule gauche du cœur des fumeurs doit faire davantage d'efforts pour maintenir le flux sanguin dans l'aorte. Autrement dit, fumer fatigue le cœur et peut aggraver une dysfonction cardiaque.

C.V.

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Se rappeler ou se souvenir ?

Une faute assez fréquente dans la conversation courante est de dire : "Je m'en rappelle". La tournure exacte est : **Je me le rappelle**.

Par contre on doit dire : **Je m'en souviens**.

En effet : on se rappelle quelque chose (complément direct). On se souvient de quelque chose (complément indirect).

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe offrir, d'latin classique offerre.

Donner pour être agréable c'est offrir... offrir un cadeau, des fleurs, des bijoux, etc. On peut aussi offrir une œuvre littéraire, artistique, le dédicacer.

Plus matériellement on peut s'offrir à boire, s'offrir un bon repas, familièrement on dira "se taper" un bon repas. A déconseiller pour les amateurs de bon langage.

Mettre à la disposition de quelqu'un c'est également offrir : offrir sa vie, se sacrifier. Offrir son aide ou ses hommages, ses meilleurs vœux, et en parlant d'une situation, offrir ses avantages.

Au sens pronominal ce n'est plus offrir, mais c'est s'offrir... se proposer, se consacrer. Se mettre devant les yeux de quelqu'un : s'offrir en spectacle, aux regards, se produire, s'exhiber.

Mais attention, comme dit la sagesse populaire : "Celui qui offre son dos ne doit pas se plaindre des coups qu'il endure".

JEU DE MOTS

En quatre lettres cela peut être un projet dessiné.

Ajoutez une lettre à la fin du mot et cela devient un projet végétal.

Deux noms à trouver

Réponses : Projet dessiné : **plan (PLAN)**.
Projet végétal : **plant (PLANT)**.

La cryptologie (CRYPTOLOGIE), c'est :

- l'étude des animaux cachés ou légendaires ?
- l'étude des champignons ?
- l'étude des oiseaux ?

Réponse : La cryptologie c'est l'étude des animaux cachés ou légendaires, tels le monstre du Loch Ness, l'homme des neiges, les mystérieux dinosaures, sans oublier le lémurien, mammifère marin qui croise dans les eaux du Nouveau et de l'Ancien Monde.

N.B. : L'ornithologie est l'étude des oiseaux.

La mycologie est l'étude des champignons.

AUTOUR D'UN MOT

Le verbe reculer

Aller se porter en arrière c'est reculer, rétrograder. On va, on marche à reculons.

Une armée qui bat en retraite, recule, se replie ou décroche.

Reculer, c'est aussi renoncer en présence d'une difficulté, devant un risque, c'est parfois tout abandonner et comme on dit c'est **faire machine arrière**.

Parfois, on ne peut plus reculer, alors on temporise on tergiverse et on **recule pour mieux sauter**, en hésitant trop devant une décision désagréable.

Enfin on recule en remettant à plus tard, on **retarde**, on **ajourne**, on **diffère**, ce qui n'est pas forcément négatif, car si on en croit une sentence : "En toute affaire : reculez d'un pas, et vous aurez l'avantage".

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec le mot violon

Accorder ses violons, se mettre d'accord. Accorder est compris à la fois au sens musical, mettre plusieurs instruments au même diapason, et au sens général : se mettre d'accord, s'entendre en parlant des personnes.

Aller plus vite que les violons : aller trop vite, précipiter les choses, c'est-à-dire ne pas suivre le rythme. On dit aussi, aller plus vite que la musique.

Au XVIII^e siècle on disait aussi : se donner les violons, se vanter à tout propos.

Et de nos jours une expression populaire est apparue pour signifier qu'il n'y a rien à faire, que tout est complètement inutile : C'est comme si on pissait dans un violon. Moins vulgaire on peut dire : C'est comme si on soufflait, on sifflait dans un violon.

AUTOUR D'UN MOT

L'adjectif et le nom idéal

Ce qui n'existe que dans la pensée est idéal : une existence idéale, un monde idéal rêvés par les idéalistes.

Qui atteint la perfection est idéal, parfait, merveilleux.

Et cette perfection que l'on tend à réaliser c'est l'idéal moral ou intellectuel, un but et parfois une utopie. Mais comme a dit Joseph Joubert, moraliste français du début du XIX^e siècle : "Le but n'est pas toujours placé pour être atteint, mais pour servir de point de mire".

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Depuis le XV^e siècle le nom remboursement existe : le remboursement c'est l'action de rembourser.

En 1990 est apparu le nom **déremboursement**... cessation du remboursement... remboursement de frais médicaux par exemple.

Un mot nouveau dans le dictionnaire et dans la langue française : le mot **déremboursement**.

DES MOTS D'AILLEURS

Filao : Un mot créole de la région caraïbe. C'est un arbre des zones tropicales et d'Océanie. Il fixe remarquablement les dunes et fournit un bois fin et dur, utilisé pour le placage, le tournage, etc.

Okoumé : Mot gabonais. C'est un bois léger et de teinte rosée qui sert à faire du contre-plaqué... que l'on peut dérouler à la machine.

SOCIÉTÉ — CULTURE

HEUREUX ANNIVERSAIRE ! HEUREUSES N.E.I. !

«Mettre fin à la longue nuit d'extraversion et de subordination culturelle qui se perpétue chez nous au Bénin».

Tel est l'enseignement essentiel et capital qu'il convient de retenir de l'interview exclusive qu'a bien voulu nous accorder M. Michel-Robert Gomez, Directeur général des Éditions du Flamboyant. C'est à l'issue du cinquième anniversaire des Nouvelles Éditions Ivoiriennes (N.E.I.) auquel il a pris part récemment à Abidjan, Côte d'Ivoire. Il en profite pour fustiger le manque cruel de volonté politique de nos dirigeants qui ne semblent toujours pas se décider à susciter et encourager la promotion d'une véritable édition nationale.

«La Croix du Bénin» : Monsieur Michel-Robert Gomez, vous êtes le Directeur général des Éditions du Flamboyant ; vous avez été invité aux festivités ayant marqué le cinquième anniversaire des Nouvelles Éditions Ivoiriennes (NEI) à Abidjan. Peut-on savoir à quel titre ?

Monsieur Michel-Robert Gomez : A l'occasion de cet anniversaire, M. Guy Lambin, Directeur général des NEI, un ami de longue date, m'a fait le plaisir de m'adresser une invitation à titre personnel. Presque tous les éditeurs privés de la sous-région, des écrivains émérites, des titulaires de prix littéraires ont été également conviés, comme moi, à partager la joie que procure au DG/NEI le grand succès obtenu par sa société après seulement cinq années d'existence. C'est-à-dire cinq rentrées scolaires.

Les festivités grandioses qu'inaugurera le premier ministre en personne, ont comporté diverses activités : — visites d'une exposition permanente, dédiées des nouveautés 96-97, dédiées des classiques de la littérature africaine d'expression française, de la littérature enfantine et des auteurs NEI en littérature générale ; conférences sur des thèmes du livre et de la création littéraire, jeux concours, remise de dons à l'ONG SERVIR, soirée de gala, récitals, dîner spectacles, etc. — toutes organisées avec brio au Centre Culturel français d'Abidjan.

«La Croix du Bénin» : Que sont les N.E.I. et qu'est-ce qui a motivé l'organisation de cette fête grandiose ?

M. Gomez : Nées des cendres des Nouvelles éditions africaines de Côte d'Ivoire, dissoutes en 1991 pour mauvais fonctionnement, les Nouvelles éditions ivoiriennes (NEI) ont vu le jour effectivement en 1992, à l'initiative d'un très dynamique Comité de privatisation : Edicel*, filiale de Hachette-livre, a racheté les actifs des ex-NEA pour constituer une nouvelle société privée qui prit le nom de Nouvelles éditions ivoiriennes.

La croissance spectaculaire des NEI fondée sur la publication et la vente du livre scolaire (livre prescrit), s'exprime à travers plusieurs indicateurs dont les principaux sont :

— Le chiffre d'affaires : il est passé de 1,8 milliard de francs CFA (cumul des rentrées scolaires 91-92) à 3,1 milliards à l'exercice 1996.

— L'évolution du volume des tirages traduit également cette croissance :

* en 1993, la société a manufacturé 1 801 734 livres dont 78% à l'étranger ;

* en 1996, ce sont 4 964 405 livres qu'elle a fabriqués dont 90% dans les imprimeries ivoiriennes, laissant ainsi plus de 1,5 milliard de francs CFA de valeur ajoutée dans le pays.

— La multiplication des collections :

- littérature générale pour adultes ;
- littérature pour jeunesse ;
- parascolaires adaptés à la demande du marché ;
- livres scolaires panafricains ;
- CIAM pour les mathématiques ;
- GO FOR ENGLISH, pour la langue anglaise ;

Ces deux collections sont très appréciées des Béninois.

Comme on peut le constater, c'est l'édition du livre scolaire qui a propulsé les NEI dans le cercle des éditeurs authentiques de telle sorte que «d'ores et déjà, la société peut jouer dans la cour des grands». C'est grâce aux bénéfices que le livre scolaire a permis de dégager que les NEI ont pu aider efficacement les populations, notamment les jeunes auteurs, en créant et en attribuant des prix littéraires.

Lorsqu'une société éditrice a connu une telle croissance qu'elle a eu tant de succès auprès des populations, alors elle peut légitimement se permettre de célébrer un anniversaire, avec tout le faste désirable.

«La Croix du Bénin» : Quelles sont les conditions de la promotion d'une édition nationale ?

M. Gomez : L'existence d'une édition nationale privée ou non est nécessaire à la promotion de la culture et partant de l'économie nationale.

La première condition et la plus nécessaire de toutes est la volonté politique des dirigeants. Le président Félix Houphouët-Boigny a eu très tôt le flair de considérer l'industrie du livre comme une industrie à

part entière, économiquement rentable, socialement utile, politiquement nécessaire. C'est lui qui a créé CEDA, première maison d'édition, en 1961. Quant aux NEA, créées en 1972, elles constituaient une société anonyme regroupant les gouvernements du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et des éditeurs français. La même année, fut créé le bureau ivoirien des NEA (BINEA), une unité décentralisée de la grande entité alors implantée à Dakar. Le gouvernement togolais a rejoint la société en 1978. Le Bénin ne s'est jamais décidé à créer son antenne malgré les mille et une sollicitations des promoteurs, notamment du président Senghor du Sénégal.

La Côte d'Ivoire a maintenu ses bonnes traditions culturelles. C'est pourquoi, au début de son allocation de bienvenue, M. Guy Lambin a tenu à remercier le chef de l'État qui, «a toujours suivi avec la plus grande attention le dossier de l'édition nationale, considérant que la culture était un des atouts majeurs pour le développement et le rayonnement de la Côte d'Ivoire».

Cette volonté politique, qui n'a jamais été clairement et fermement affirmée chez nous au Bénin, il appartient aux Éditeurs béninois de la solliciter et de la susciter avec insistance. Présentant le nouveau programme d'action du gouvernement, le chef de l'État béninois a parlé encore d'«acquisition de manuels scolaires pour les enseignements primaires et secondaires» (N° 10 du 15-5-97 page 2) et non édition et publication locales de manuels scolaires. S'il ne s'agit que d'acquisition, ce programme n'apporte rien de nouveau pour l'industrie du livre.

La deuxième condition, non moins importante est de faciliter l'implantation de l'industrie du livre au Bénin, par un certain nombre de mesures légales :

— défrayer les objets, matériels, appareils et produits à caractère culturel, éducatif et scientifique que les éditeurs importent pour la fabrication des livres, notamment le papier qui entre pour 60 à 70% dans la fabrication des livres, mais aussi les plaques, les films, les colles... Il s'agit, pour ce faire, que l'Assemblée Nationale, ratifie le protocole de Nairobi (1976), à l'Accord de Florence ; de manière que les lois de finances en tiennent compte. Ce dégrèvement est déjà effectif au Sénégal, en Côte d'Ivoire et même au Burkina. Actuellement, le prix de revient d'un livre au Bénin est presque le double du même livre en Côte d'Ivoire ;

— le partenariat obligatoire ; tout éditeur étranger désireux d'implanter une société d'édition au Bénin, ou participer à un appel d'offres, devrait le faire en association obligatoire avec un éditeur national, pour d'évidentes raisons de politique culturelle et d'intérêt économique ;

— la promotion du livre par l'organisation des journées et semaines du livre, surtout des foires nationales et internationales et des salons du livre. A ce sujet, le ministre ivoirien a manifesté, à plusieurs reprises, sa volonté politique de créer, tous les deux ans, un salon du livre qui s'ouvrira en alternance avec celui de Dakar. Les associations d'éditeurs anglophones, la plupart des éditeurs francophones réclament cette manifestation à Abidjan. Tous les éditeurs ivoiriens sont prêts à apporter leur assistance au ministre dans la réalisation rapide de ce projet.

Pour le moment, le Bénin est l'éternel invité aux diverses fêtes du livre organisées par les autres. Encore heureux s'il répond à ces manifestations !

— Émissions culturelles centrées sur le livre : leur but est de faire connaître les nouveaux produits au public en vue de stimuler la lecture. Ces émissions sont des tâches normales de l'office national de radiodiffusion et de télévision.

«La Croix du Bénin» : Vos souhaits en conclusion !

M. Gomez : La chance des NEI est exceptionnelle et vient de ses promoteurs et de ses acteurs. Promoteurs que sont le gouvernement ivoirien, le comité de privatisation agissant de concert et conformément à la logique d'une politique culturelle clairement affirmée et connue de tous, qui veut que les produits de la culture ivoirienne soient en priorité l'œuvre des Ivoiriens dans les entreprises ivoiriennes, au profit des Ivoiriens, mettant ainsi fin à la longue nuit d'extraversion et de subordination culturelle qui se perpétue chez nous.

En outre, les NEI ont bénéficié des encouragements et des conseils des repreneurs qui sont, en quelque sorte, la maison mère : Hachette ; elles ont récupéré vingt ans d'expérience des NEA, en ressuscitant des ouvrages abandonnés, tels ceux de la collection Hampté BA, réveillant les circuits de distribution déjà créés, etc. Enfin, la cession par Edicel d'une partie des droits sur les collections panafricaines (CIAM et GO FOR ENGLISH) a donné à la société naissante une impulsion décisive à leur premier compte d'exploitation, etc.

Les conditions sont donc fort différentes au départ. Les Éditions du Flamboyant sont parties de zéro, avec la seule bonne volonté des initiateurs, leurs ressources propres. Les Éditions du Flamboyant ont tenu à faire la preuve de leur capacité à produire des livres, de bons livres qui soutiennent la concurrence qualité / prix, afin de bénéficier de la considération des milieux de décision. Tous les efforts déployés dans ce sens depuis la création de la société en 1989 n'ont pas encore abouti, faute d'une volonté politique qui s'exprime en termes de stratégie et de plan d'actions à inspiration nationale et d'une politique culturelle qui serait autre chose qu'une simple expression pour la forme.

Mon souhait est que les choses se passent chez nous de meilleure façon. Ce que nous demandons ce n'est pas de l'argent, seulement la manifestation concrète de cette volonté politique qui accepte d'inverser la démarche de la fatalité en mettant fin à l'extraversion de la chose culturelle.

Mais les éditeurs du Bénin n'ont pas baissé les bras, ils n'ont pas intérêt à le faire. L'association des éditeurs du Bénin (ASEDIB) dont je suis le président continue à prendre des contacts, à tirer la sonnette d'alarme, en espérant que les dirigeants de notre pays finiront par écouter la voix de ces pionniers qui ont longtemps crié dans le désert, pour le plus grand bien (culturel et économique) de tous.

Propos recueillis par
Barthélémy Assogba Cakpo

* Edicel : Édition classique d'expression française



Monsieur Michel-Robert Gomez

SOCIÉTÉ — CULTURE

TÉLÉVISION ET ÉDUCATION

Ce n'est plus aujourd'hui un prestige, un privilège que de posséder un poste télévisuel. La télévision a brisé les barrières qui la limitaient et la confinaient aux appétits et prérogatives des personnes de haut standing pour élargir son orbite aux autres couches sociales. Des personnes de modestes conditions, quelques fois illettrées voire analphabètes, s'échinent, vendent qui du charbon, qui du gari, qui encore des produits pétroliers pour se procurer un poste télévisuel... Et nous y voilà : c'est la Révolution de l'image sonore à travers le monde.

Mais hélas, il faudrait avouer sans risque d'erreur que cette promotion de la télévision ne s'accompagne que d'une variété de répercussions heureuses ; elle engendre aussi de désolantes sur la vie sociale de telle sorte qu'on impute toute la responsabilité à la seule télévision. Belle manière de cerner le problème mais qui, du reste, est bien simpliste et superficielle car « la télévision est une machine. Et la machine est toujours neutre. C'est la façon dont on en use, et les précautions que l'on prend ou qu'on ne prend pas, qui transforment la télévision en un facteur d'épanouissement humain ou en une machine à décevoir ». (1) Le problème se situe et on peut s'interroger sur le rôle de l'éducation dans l'utilisation de la télévision. Mais avant de suggérer un mode d'éducation qui rende efficace et bénéfique l'utilisation de la télévision, il convient de constater concrètement l'incidence que celle-ci a sur la société actuelle.

1 — IMPACT DE LA TÉLÉVISION DANS LA VIE SOCIALE

1.1 — Quelques apports positifs

Certes — reconnaissons-le tout de suite — la télévision est un bon délassant. Lorsqu'après une journée de dur labeur, on se retrouve devant un bon spectacle ou une émission intéressante, il n'y a rien de plus désolant. L'on n'a plus besoin d'encourir des risques de tous ordres à la recherche d'un spectacle et, du coup, les déplacements fatigants et onéreux sont limités. Cette phrase tonique l'illustre fort bien : « La télévision, c'est l'évasion enrichissante... C'est l'occasion unique et merveilleuse de découvrir chez soi tout ce qu'on voudrait pouvoir contempler sans avoir la possibilité de le faire. Cela va du cosmos aux fonds des mers, aux contrées lointaines et jusqu'à certaines techniques médicales ou chirurgicales. » (2) Personne ne saurait nier l'effervescence houleuse que connaissent les villages et les villes lors des phases finales mondiales des tournois de football et autres.

Par ailleurs, la télévision atténue la solitude de personnes qui, abandonnées pour diverses raisons, (vieillesse, maladie contagieuse, délinquance) auraient sombré dans une déréliction notoire. Elle représente alors pour ceux-là un lien avec la vie, même si ce lien est insuffisant pour conjurer leur détresse. Car plus d'un de ces marginalisés sociaux demeure parfois plus d'une semaine sans avoir l'aubaine de communiquer avec une âme qui vive. Il y a là « un contexte social susceptible d'engendrer la folie ». Même si la télévision ne leur procure pas matériellement la chaleur d'une présence, elle est, du reste, une voix qu'ils entendent et qui les relie à l'espèce humaine. Si dans une certaine mesure la télévision crée un milieu ambiant favorable aussi bien aux solitaires qu'aux solitaires,

son rôle le plus percutant est celui d'inspirer, d'ouvrir l'esprit aux réalités nouvelles et donc à la culture.

La télévision, il faut le constater, informe le téléspectateur sur des réalités précieuses. « L'information se fait par image diffusée très souvent en direct autrement plus vivante que l'information radiophonique ou que celle de la presse écrite. » Elle nous livre un message vivant sans médiation comme à une conférence. C'est une spécificité qu'il faudrait reconnaître à la télévision. Ce faisant, elle forme la personnalité du téléspectateur en éveillant les intérêts, en façonnant ses habitudes et en facilitant l'acquisition des connaissances, car « les caractéristiques de la personnalité et son évolution dépendent de l'ensemble des connaissances acquises, des expériences vécues, des influences subies qui modèrent peu à peu l'unité et l'originalité de l'être raisonnable. » (3) Écoutons les propos d'un adolescent : « C'est la télévision qui m'a révélé la musique. Elle a ce pouvoir enchanteur et que l'on ne retrouve pas dans une salle de concert, de créer un lien intime entre l'auditeur et l'exécutant. » (4) S'il est vrai que la télévision ne constitue pas en elle-même un instrument de culture, il ne faudrait pas non plus nier son rôle dans l'accès à la culture. De fait, les diverses informations reçues, les questionnements que les images suscitent, les problèmes soulevés amènent le téléspectateur à s'interroger sur ce qu'il retient et ainsi, il se cultive. Autant la télévision se présente comme un joyau à conquérir, autant elle peut être à la base des manifestations sociales éducatrices que nous notons, surtout lorsqu'on ne sait pas s'en servir.

1.2 — Des dangers sous-jacents

Sur le plan moral, la télévision engendre souvent des perturbations déviantes. Certains films policiers par exemple, affaiblissent l'esprit de certains jeunes au gangstérisme, au brigandage avec toutes les conséquences qui en découlent. Du point de vue affectif, la situation n'est guère meilleure. Aujourd'hui, des jeunes filles et des jeunes garçons vivent d'illusions. L'amour, ce nom qui inspire respect et traduit la grandeur d'âme de l'homme et la condition sine qua non de son bonheur est baloté et traité comme une bagatelle. « Faire la vie, profiter de la vie, faire son expérience », voilà quelques expressions que nous jeunes alléguons pour justifier nos conduites. Or la vie, l'expérience ce n'est pas la découverte d'amertume longue et désenchantée, le fait de martyriser son corps dans les déboires de l'inconduite, de la luxure, de l'alcool, de la drogue pour ne citer que ceux-là. Même de petits enfants, pourvu qu'ils soient au contact ininterrompu avec la télévision, excellent sur ce terrain glissant du moins théoriquement vu que leur psychologie est prise en charge par les images sonores. La télévision influence également la cellule familiale.

La présence de la télévision brise quelquefois les relations familiales. En effet, chaque membre est captivé par le poste télévisuel, passe des heures interminables et la communication familiale devient inexistant. Une enquête menée par Elisabeth Gérin illustre bien ce phénomène : « J'attends, pour faire mes achats le début d'une émission, n'importe laquelle, confiait une maman interrogée sur l'apport de la télévision dans la vie de son foyer. Et je sort tranquillement. Mes enfants s'installent devant le poste et ils ne bougent plus... Grâce à la télévision, les enfants nous

laissent tranquilles. » (5) En créant une certaine « dialogique » « ad intra » de la famille, la télévision, nous le voyons bien, provoque également la rupture relationnelle « ad extra » puisque les téléspectateurs captivés par les images, ne sortent plus pour s'ouvrir aux réalités de la vie active. C'est bien là un grand danger qui est pour la plupart du temps lié à la démission des parents qui font passer leur plaisir ou leur bien-être avant l'éducation des enfants. Aussi, l'éducation s'avère-t-elle capitale pour une meilleure gestion de la télévision en vue de tirer la richesse des émissions et informations passées.

2 — L'URGENCE DE L'ÉDUCATION

2.1 — Tous concernés

Ici, nous situerons l'éducation à deux niveaux principaux : celui des éducateurs et celui des sujets. Les parents à qui incombe la lourde responsabilité du bon discernement doivent être bien imprégnés des problèmes concrets que suscite la télévision. En d'autres termes, ils devront avoir une large culture et s'être déjà disciplinés par rapport à la télévision. Bien souvent, plusieurs parents se frottent simplement les mains lorsqu'ils arrivent à s'acheter un poste télévisuel sans se soucier de la suite. Or chaque apport nouveau dans la vie du jeune entraîne la nécessité d'une éducation. Il est donc impérativement nécessaire pour chaque parent en s'apprêtant de s'offrir un poste de télévision et de savoir ce qu'on doit en attendre. Ce n'est qu'après avoir rempli ces conditions que les parents pourront définir les règles conséquentes qui aideront les enfants à cueillir les fruits de la télévision. Cela suppose que entre les enfants et eux règne un climat de liberté, de dialogue et de confiance qui fait que les éduqués comprennent les règles non comme une imposition abusive des parents, mais comme un déploiement inouï de leur amour. Les exigences salutaires relatives à l'usage bénéfique de la télévision sont multiples.

2.2 — Discernement et vigilance

Il est indispensable que les parents donnent à la télévision la place qui lui revient et non pas la première place et encore moins toute la place. Cette mesure vise à permettre aux enfants de remplir les autres activités indispensables à leur équilibre physique et nerveux : sport, sommeil, étude, sorties au grand air, rencontres amicales, camarades, adhésion à un mouvement de jeunes. La définition d'un horaire ne suffit pas. Encore faudrait-il procéder au choix des émissions en fonction de l'âge de chaque enfant et de la sensibilité de chacun. En réalité, ce ne sont pas toutes les émissions qui sont bonnes ou aisées à la réceptivité des enfants. De plus, devant une même émission, chaque enfant adopte une attitude qui lui est personnelle. Il apparaît de ce point de vue que l'émission qui convient au téléspectateur sera celle qui répond à son niveau personnel de compréhension, à sa sensibilité et à sa maturité de jugement. De fait, une émission mal assimilée peut avoir des inconvénients ou des dangers insoupçonnés. Par exemple, une petite fille trop sensible sera bouleversée par des images de souffrance dont il faudra la préserver alors que ces mêmes images inciteront un autre enfant à se former au bon altruisme charitable. Eu égard à ce qui précède, nous sommes en droit d'affirmer, sans embages, que la tâche éducative est plus que ce que la plupart des gens en pensent. Ici, il revient aux parents de con-

naître le caractère de chacun des enfants. Ce n'est pas une tâche aisée car elle réclame beaucoup de temps, et de plus « l'enfant est un parchemin étroitement rempli d'hieroglyphes menus dont tu ne pourras déchiffrer qu'une partie. » (6) Lorsque toutes les exigences de l'éducation sont satisfaites, on est en mesure d'attendre un bon résultat du téléspectateur à condition aussi que le programme des diverses émissions et films soit respecté et que les images soient humanisantes.

En effet, c'est compte tenu du programme de l'ORTB que les parents font le choix des émissions pour leurs enfants. Or si ce programme n'est pas respecté, il est certain que le choix des parents en pâtira. Par ailleurs, ce qui est regrettable, c'est que la plupart des films diffusés — peu importe la qualité des images — ne reflètent pas les réalités du terrain. Alors que la France et d'autres pays mettent des barrières pour limiter « l'invasion » des films, téléfilms américains et d'autres provenances, nous sommes encore au stade de consommateurs inassouvis de films étrangers. Il serait plutôt préférable que, par-dessus tout, les images diffusées incarnent les réalités vécues au quotidien dans le pays ou dans la sous-région. Ainsi les jeunes pourraient prendre conscience aussi des réels maux qui minent le pays et se déterminer à oeuvrer pour le mieux-être de la nation plutôt que d'ingurgiter bêtement les images qui traduisent des réalités lointaines et surtout sans impact positif.

Au total, l'acquisition de la télévision est intimement liée à la nécessité d'une éducation ad hoc. Sans cette éducation, la télévision risque de devenir un facteur dangereux plutôt que de produire les résultats escomptés. Ainsi donc chaque parent doit avoir une raison suffisante avant de s'acheter un poste télévisuel. Si c'est pour une raison de promotion, comme c'est le cas chez beaucoup, c'est dire que cette mentalité doit être revue. Tous ceux qui possèdent un poste télévisuel doivent faire de l'éducation une priorité pour aider la nation, l'Etat dans la jugulation de la délinquance, de la criminalité qui prennent du terrain. L'éducation c'est le nouveau nom de la paix. Éduquer c'est contraindre la nation.

NATA Eric Waniyari
Séminaire Propédeutique
B.P. : 284 Porto-Novo

NOTES ET SOURCES

1 — Cf. Gilberte NIQUET, *Structurer sa pensée, Structurer sa pensée*, Ed. HACHETTE 1987, 79, boulevard Saint-Germain, F. 75006 Paris p. 11.

2 — Gilberte NIQUET est Maître de Conférences à l'Université des Sciences et Techniques de Lille I. Son ouvrage a été l'une de ses principales sources.

3 — op. cit. p. 11

4 — Cf. Elisabeth GERIN, *Les Jeunes et la Télévision*, Ed. Fleurbaey 1965 p. 81. Collection « Psychologie et Éducation ».

5 — Elle est Conseillère psychologique auprès de divers centres de recherches, organismes de presse, mouvements sociaux et familiaux. Elle possède une expérience précieuse. Son ouvrage est l'une de ses principales sources.

6 — Op. cit. p. 84

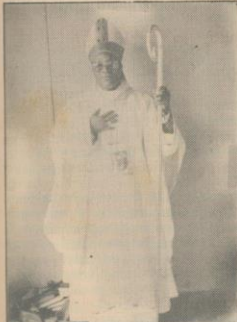
7 — Idem p. 30.

8 — Cf. Marguerite LENA, *L'Esprit de l'Éducation*, Ed. CEDITS SA, Tournai et Proost France Paris, 1991 p. 63.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DIOCÈSE DE DJOUGOU : DEUX ANS DE PARCOURS DÉJÀ !

Il y a deux ans déjà que le Pape Jean-Paul II créait le neuvième diocèse du Bénin : Djougou, ville cosmopolite et fortement islamisée. C'était le 28 juin 1995. Son premier évêque, S. E. Mgr. Paul Kuassivi Vieira, avait, le jour de son ordi-



S. E. Mgr. Paul Kuassivi Vieira
premier évêque du Diocèse de Djougou

nation épiscopale, fait une percutante déclaration qui consacrait sa disponibilité et son investissement total au service du peuple de Djougou. Cet engagement digne d'un hardi missionnaire avait suscité bien des lueurs d'espoir.

Aujourd'hui, nous voudrions, comme il y a un an, nous arrêter un moment et jeter un regard rétrospectif et même prospectif sur l'action missionnaire dans cette terre de nouvelle évangélisation. Les attentes sont-elles comblées ? L'espoir est-il encore permis ?

Permettez-nous, d'entrée de jeu, de faire une brève présentation de cette Église particulière.

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE

« Il faut mettre le matériel au service du spirituel » a souvent laissé entendre l'évêque de Djougou. Aussi s'est-il, dès sa nomination, lancé dans une aventure salutaire de construction de l'église de Djougou. Aujourd'hui, beaucoup de projets se réalisent dans ce diocèse. Nous pouvons citer, entre autres, les travaux de construction de l'évêché, de la procure, des presbytères de Gaounga, de Copargo et de Bassila, d'une grande église à Gaounga et de maisons de religieuses.

L'évêque, dans ses fonctions, est assisté de plusieurs collaborateurs dont les plus immédiats sont les prêtres. Ils sont aujourd'hui onze à travailler dans ce jeune diocèse qui ne compte en tout que trois prêtres autochtones. L'un d'eux, l'abbé Roger Nagbanda est aux études à l'I.C.A.O. Nous espérons qu'il nous rendra ému à la fin de cette année académique. Nous sommes aussi dans l'espoir d'avoir sous peu un quatrième prêtre autochtone en la personne de l'abbé Simon Abalorou, diacre en fin de formation au Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah. Prions pour la préparation de cette ordination qui serait la toute première de notre jeune diocèse. Un autre jeune prêtre du

diocèse de Dassa, l'abbé Claude Yayi a accepté de travailler à Djougou comme "Fidei donum". L'avenir s'annonce prometteur : Monseigneur Paul K. Vieira a quatorze séminaristes dont sept grands séminaristes, un propédeute et six petits séminaristes. Une quinzaine de religieuses rendent divers services dans ce diocèse à six paroisses : Saint-Jean de Copargo, Saint-Louis de Gaounga, Saint-Paul de Partago, Saint-Jean-Baptiste de Bassila, Immaculée Conception de Badjoudé et la cathédrale, paroisse Sacré-Cœur sise à Djougou-ville. Notons au passage la présence à Kpakpaliki (Bassila) d'une communauté de trois jeunes religieuses de la congrégation des Frères de Campagne.

Nous adressons toutes nos reconnaissances aux nombreux missionnaires qui ont travaillé et ceux qui continuent à travailler à Djougou et dont le labeur entretient la flamme vive de l'Évangile du Christ sur cette terre. Cependant, le travail reste immense et l'on se demande ce que peuvent faire les quatre pour cent de chrétiens catholiques englobés dans ce monde à multiples convictions religieuses.

RAPPORTS ISLAMO-CHRÉTIENS

À Djougou, les chrétiens s'entendaient souvent dire qu'ils ne sont pas de Dieu parce qu'ils sont chrétiens ou tout simplement parce qu'ils ne s'appellent pas Aïchathou Rabiou, mais Gérard ou Angèle. Ce qui fait que certains se sont pendant longtemps tenus en retrait, sans oser déclarer ouvertement leur foi chrétienne et leur appartenance à l'Église. Ce phénomène se remarque surtout chez les jeunes. Ils ont comme « honte » de ne pas être comme tout le monde, et dans leurs réactions, ils semblent être plus attentifs à la critique des musulmans qu'à leur foi. Il n'est pas rare de surprendre des élèves catholiques hésitant à faire un simple signe de croix au réfectoire du collège. Cette mise en veilleuse de la foi s'observe aussi aux autres niveaux de l'échelle sociale, mais sous différents rapports. En général, les contacts avec les musulmans restent souvent superficiels.

Cependant, depuis quelques temps, certains parmi eux comprennent de mieux en mieux les motivations profondes des chrétiens et les préjugés tombent et disparaissent progressivement. Mais comment engager un dialogue sincère, dans le respect, l'amitié et l'estime réciproque ? Aussi le révérend père Michel Guichard, chargé de la formation dans le diocèse, s'interrogeait-il dans ses « Réflexions pastorales » pour la formation dans le diocèse de Djougou, sur les nouvelles attitudes à tenir afin de transformer les rapports de concurrence en rapports de fraternité.

Mais y aura-t-il en réalité à choisir entre concurrence et solidarité ? Les deux attitudes qui qu'apparemment opposées s'imposent, avec, bien sûr, une note de nuance dans chaque cas.

La concurrence ne fait pas nécessairement appel à une exhumation de la hache de guerre. Elle est une modalité de la compétition, une composante majeure de la relation de l'homme avec l'homme ; et plus, elle est « une composante de l'esprit missionnaire » dira si bien le révérend père Michel Guichard. C'est vrai qu'elle n'est pas en soi une valeur, mais elle a une

valeur quand elle est vécue comme « une source d'émulation par rapport à autrui, une stimulation du désir de mieux faire, entraînant initiative, créativité, qualité, toutes expressions de la présence en l'homme du Dieu créateur et qui peuvent être mises au service des autres » (Mgr. Guy Romano, évêque de Niamey).

Si, malheureusement, la concurrence est vécue comme une lutte non pas avec, mais contre autrui, si dans cette lutte tous les coups sont permis, elle devient destructrice, parce que celui qui s'y livre perd le sens de l'humain ; alors que la vraie religion est celle qui aide à être plus homme.

La solidarité quant à elle exprime un lien de dépendance mutuelle qui devrait avoir, pour les chrétiens comme pour les musulmans, une valeur spirituelle. Mais ici aussi s'impose vigilance et attention.

En effet, certaines modalités de mise en œuvre de la solidarité dans la région de Djougou peuvent avoir des effets non moins pervers. Elle peut facilement glisser vers des pratiques d'assistance qui créent une situation de dépendance permanente et de passivité, aboutissant à tuer, à petits coups, le germe du catholicisme au profit de la religion musulmane. Ceci se remarque surtout avec les jeunes des villages qui, après le C.E.P., doivent être domiciliés en ville afin de poursuivre les cours au collège. S'il n'y a pas de familles chrétiennes pour les accueillir, ils se voient obligés de loger chez des parents « bras long » ou chez des amis de villages, partisans convaincus de l'islam. Cette situation doit interpellier les familles chrétiennes de Djougou. Elle fait déjà partie des préoccupations de l'évêque et nous avons le secret espoir que ses projets dans ce sens aient, par la grâce de Dieu, des lendemains meilleurs.

La plus grande pierre d'achoppement du dialogue islamo-chrétien réside dans la réponse que fit un jour, le Cardinal Jean-Marie Lustiger à Théo Klein, ancien président du Comité Représentatif des Institutions Juives de France (CRIF) : « La condition présente de l'histoire consiste en ce que l'accomplissement des promesses du Messie demeure caché ». Ainsi donc, nous devons plus que jamais, en cette première année de la triade préparatoire au jubilé de l'an 2000, travailler à faire connaître la divinité du Christ qui fait UN avec



S. E. Mgr. Paul Kuassivi Vieira s'entretient avec le roi de Djougou et sa cour après une introduction.

le Père et le Saint-Esprit. Il s'agira pour nous de mieux connaître les valeurs spirituelles et morales des musulmans, et en même temps, de leur permettre d'avoir une compréhension juste de notre foi.

A cet égard, il est utile et même indispensable que des prêtres et des laïcs soient préparés à bien mener ces dialogues et à guider les communautés les plus impliquées. Les éducateurs sont particulièrement concernés dans les établissements scolaires et autres lieux de formation où les jeunes de diverses appartenances religieuses doivent apprendre à amicalement vivre ensemble tout en restant fidèles à leur foi et à ses exigences propres.

Pour mener à bien toutes ces entreprises, les communautés chrétiennes doivent faire preuve de dynamisme.

POUR UN ENGAGEMENT DES COMMUNAUTÉS

Monseigneur Paul K. Vieira émergeait par ce qu'il vit à Djougou avec ses collaborateurs et ses différentes communautés, et surtout par le témoignage qu'en donnent les autres, y compris les musulmans, en arrive un jour à déclarer : « Nous sommes à une ère de grâce à Djougou ! C'est le temps des Actes des Apôtres que nous vivons actuellement et le vent de Pentecôte souffle... » !

Chaque chrétien reçoit la mission d'être témoin de ce renouveau. Cependant, il est également clair que le message évangélique ne peut être « complètement porté et rendu crédible que par le corps ecclésial dans sa cohésion » (Mgr. Guy Romano). Aussi est-il plus nécessaire que jamais d'animer des communautés à taille humaine aussi bien dans les zones rurales que dans les villes.

Les paroisses demeurent les lieux par excellence où des fidèles de sensibilités différentes communient dans la même liturgie, où les mouvements spécialisés se rencontrent, où les activités de catéchèse, de formation, de préparation aux sacrements, d'apostolat ou d'entraide se coordonnent sans cloisonnement. Que tous ces fidèles sachent constituer « le reflet unifié du visage du Christ », afin d'être ensemble un signe authentique de sa présence.

L'Église de Djougou pour atteindre cet objectif doit, sans nul doute, poursuivre sa mission d'une manière adaptée.

ENRACINEMENT DE L'ÉGLISE DANS LES RÉALITÉS DE DJOUGOU

Point n'est besoin de rappeler que l'inculturation est désormais une nécessité pour nos Églises particulières. Réalité très importante, mais qu'il faut bien interpréter. Comme le dit si bien le révérend père Jacob Agossou, il n'est pas question d'une « exhumation démonstrative et apologétique de nos cultures » mais plutôt d'un effort permanent d'exprimer la Parole de Dieu dans un langage que nos contemporains puissent comprendre.

Le terme « contemporain » nous paraît très important dans la mesure où notre

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION

L'EX

Alors que cal, nous vo rétrospectif su en cette année Bénin. S'il est du déplacement n'a pu être hon pascal n'en a tridum que d climat spirituel de quatre jour saint) prêché intention ici tridum que d des éléments l'œuvre rédem thème de l'an place dans la traite. Précis fait, déjà en socio-anthropo séminaristes d sous-préfet geons-nous bo en relief quelq catives du pacti nos cultures, s approche de l se dégage l apôtres et tout

I — PRÉLIM D'AMITIÉ

D'entrée de prétendons pa tions de Miss clusif de tout pour peu que aires culturelles tats, une cente mise. En tout grande importa généralement d acte grave que fond de confia On comprend soi la marque

Remarquon cipe le pacte mutuelle par ex aujourd'hui pl plutôt machiav frats... par ex poser la questi dans le pacte nos cultures, q quand on sait p nées situations facile voire im sans devoir tra amis de pacte, mise hors jeu. A cultures se la délit de contrad de la fidélité, en être la vérité.

Quoi qu'il é lité est incoût pacte. C'est le chacun des con les conséquenc dre infidélité, d'amitié, nous parjure se trou tragiques et i irréversibles : la voit en plein c alimenter l'ang pacte d'amitié c noue sous con fectible à l'am qui sonne un p

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

L'EXPÉRIENCE PASCALE : MYSTÈRE D'ALLIANCE, MYSTÈRE D'AMITIÉ

Alors que nous sortons du temps pascal, nous vous proposons un clin d'œil rétrospectif sur l'expérience pascale vécue en cette année 1997 par les Propédeutes du Bénin. S'il est vrai que l'heureuse tradition du déplacement sur Hlanxou (Bhicon) n'a pu être honorée, il reste que le triduum pascal n'en aura pas été moins célébré, triduum qui, à la fin, baigné dans un climat spirituellement fécond : la retraite de quatre jours (du mardi saint au samedi saint) prêchée par le père recteur. Notre intention ici n'est pas tant de décrire le triduum que de l'axer notre réflexion sur un des éléments forts de ce moment décisif de l'œuvre redemptrice : **le pacte d'amitié**. Le thème de l'amitié s'inscrivait en bonne place dans les instructions de notre retraite. Précisons également qu'il avait fait, déjà en février, l'objet de recherches socio-anthropologiques réalisées par les séminaristes dans dix-huit localités de la sous-préfecture de Missirété. Aussi jugeons-nous bon de mettre sommairement en relief quelques caractéristiques significatives du pacte d'amitié dans certaines de nos cultures, ce qui débouchera sur une approche de l'amitié au plan divin. De là, se dégagera l'exigence de fidélité pour les apôtres et tout le peuple de Dieu.

I — PRÉLIMINAIRES : LE PACTE D'AMITIÉ DANS CERTAINES DE NOS CULTURES

D'entrée de jeu, il faut dire que nous ne prétendons pas prendre a priori l'aire culturelle de Missirété pour un prototype exclusif de toutes nos cultures. Seulement, pour peu que des recherches en d'autres aires culturelles concordent avec nos résultats, une certaine généralisation est permise. En tout cas, nous avons noté une grande importance du pacte d'amitié, nous généralement dans le sang. De fait, c'est un acte grave que posent deux personnes sur fond de confiance et de fidélité absolues. On comprend alors que l'indissolubilité soit la marque majeure du pacte.

Remarquons au passage que si en principe le pacte vise des buts nobles (aide mutuelle par exemple), il en existe — et ce aujourd'hui plus que jamais — aux fins plutôt machiavéliques (entre sorciers, malfrats... par exemple). On peut alors se poser la question de la place de l'éthique dans le pacte de sang expérimenté dans nos cultures. Cette question reste posée quand on sait par ailleurs que dans certaines situations critiques où il s'avère difficile voire impossible de vivre la vérité sans devoir trancher contre l'ami ou des amis de pacte, la vérité se trouve souvent mise hors jeu. A ce moment justement, nos cultures se laissent prendre en flagrant délit de contradiction, puisque l'autre nom de la fidélité, en matière d'éthique, devrait être la vérité.

Quoi qu'il en soit, la promesse de fidélité est incontournable dans le rituel du pacte. C'est le lieu d'auto-malediction où chacun des contractants s'engage à subir les conséquences (fâcheuses) de la moindre infidélité. Car en matière de pacte d'amitié, nous a-t-il été rapporté, tout pacte se trouve voué à des sanctions terribles et tout autant inéluctables et universelles : la mort ou la folie... Et nous voilà en plein climat de menace propre à alimenter l'anxiété et la peur. Bref le pacte d'amitié connu dans nos cultures se situe sous condition d'une fidélité indéfectible à l'ami, quitte à s'attendre — ce qui semble un peu cynique surtout qu'il

s'agit d'amitié — à des plus fatals salaires, en cas de parjure. Si tel est, sous un certain angle, le visage du pacte d'amitié dans nos cultures, n'y aurait-il pas une différence ou, du moins, une particularité quand nous considérons l'amitié au plan divin ?

II — LE PACTE D'AMITIÉ AU PLAN DIVIN

Avec Dieu nous entretenons des rapports d'alliance. Dans son souci de les établir dans son amitié, Dieu a fait alliance avec les hommes dès le début du monde. D'abord avec Adam et Eve (Gn. 2, 17 : 3, 15); ensuite avec Abel (Gn. 4, 4), et Noé (Gn. 9, 12). A chaque fois traîna, cette alliance se réitéra par le choix du Juge Abraham, puis renouvelée avec Isaac, Jacob et leurs descendants. L'alliance avec Moïse au Sinaï (Ex. 3, 7-12; 19, 48; 24) apparaît comme le sommet de toutes les alliances vétéro-testamentaires.

A la source de toute alliance entre Dieu et son peuple, il y a l'amour gratuit de Dieu. Car, si c'est quel'un à qui profite l'alliance, c'est bien l'homme qui y partage le bonheur de Dieu (Dt. 10, 12-13; 17-18). Pour ce faire, confiance et fidélité constituent les atouts nécessaires. Malheureusement, l'homme a toujours cru bon de réaliser son bonheur sans le Créateur et considère, de facto, Dieu comme un potentat dont il lui faut se libérer pour créer lui-même les moyens de son salut. C'est ce qui explique les révoltes et toutes sortes d'idolâtries de la part de l'homme qui, à l'amour gratuitement offert de Dieu, s'oppose par sa désoissance et son infidélité, se mettant ainsi, depuis le péché originel, en permanente situation de parjure. Serait-ce en toute impunité ? Bien évidemment non ! Mais une précision s'impose.

Tout comme dans le pacte d'amitié au plan socio-anthropologique, l'alliance avec Dieu s'accompagne toujours de choses, à la différence que les lois de Dieu ne sont pas des carcans étouffants et meurtriers. Elles constituent plutôt le gage de l'amour de Dieu exclusivement ordonné au bien de l'homme (Dt. 10, 12-13). Les châtements relatifs à la non observance des ordonnances divines (cf Dt. 28; Lv. 26) se posent comme des garde-fous, des occasions de rappel à l'ordre, afin que, comme l'écrivent les prophètes rapportant les propos de Dieu, « Vous sachiez que c'est moi le Seigneur ». En contexte divin, l'infidélité aux choses n'entraîne pas une damnation automatique au plan physique. Cependant, il y a inévitablement une marque de mort que le péché inscrit dans notre âme et qui est liée à la perte de l'intimité de Dieu. Heureusement pour l'homme, la voie du retour à Dieu reste toujours ouverte. D'ailleurs Yahvé se souvient toujours de son alliance (Lv. 26, 40 sq.), y reste fidèle, et se révèle capable de renoncer au châtiment (Gn. 18, 16 sq.; Dt. 10, 1 sq.). En effet, ainsi que l'a perçu le père Armand Duteil (cf *Séduits par le Christ* Jésus p. 195), l'amour de Dieu est « un amour qui espère et pardonne, quelles que soient les fautes. Bien plus, c'est un amour qui se construit chaque jour, à partir des fautes passées ». De fait, Dieu ne prend pas plaisir à la mort du méchant mais plutôt à sa conversion (Ec. 18, 32). Malgré les infidélités de l'homme défilant sans cesse sa miséricorde, Dieu garde patience et donne la preuve de sa bienveillance en promettant de conclure

avec l'homme une « alliance nouvelle » (Jr. 31, 31-34). Transcendant nos infidélités, Dieu se décide alors à ramener les cœurs de ses enfants vers Lui, en envoyant son Fils dans le monde.

Comme l'atteste la lettre aux Hébreux, « Jésus Christ est médiateur d'une alliance nouvelle ; (...) se montrant intervenant pour le rachat des transgressions commises sous la première alliance... » (cf Hb. 9, 15). On peut donc dire que Jésus, authentique incarnation de l'amour du Père, est le don et le pardon de Dieu au monde. Alors que, en raison de notre situation de parjures, nous ne méritons rien que le châtiment, « Dieu a envoyé son Fils dans le monde non pas pour juger le monde mais pour que le monde soit sauvé par Lui » (Jn. 3, 17). Le Christ est donc la victime substituée aux hommes. Il se fait « péché » pour nous et prend sur Lui notre mort (physique comme spirituelle) afin de nous transmettre la vie de Dieu... De même que la première alliance n'a pas été inaugurée sans effusion de sang (cf Ex. 24, 5-8) — et puisque sans effusion de sang il n'y a pas de pardon (Hb. 9, 22) —, de même le Christ restaure l'homme dans l'amitié de Dieu en versant son sang, sceau de l'alliance nouvelle et éternelle. Celle-ci est un mariage d'amour. L'époux, c'est Jésus; son épouse est l'Eglise, le nouvel Israël (Jn. 1, 29; Ap. 22, 17). Les apôtres, qui ont bu à la coupe du sang de l'Agneau, deviennent ainsi les amis de l'époux (cf Jn. 15, 15). En leur donnant son corps à la Cène, Jésus leur confie par là même l'Eglise, celle-ci étant le « Corps mystique du Christ » (cf Constitution sur l'Eglise, *Lumen Gentium* n° 7). Il en ressort une exigence de fidélité pour les apôtres et l'Eglise dans son ensemble.

III — EXIGENCE DE FIDÉLITÉ : L'EXEMPLE DE JEAN-BAPTISTE ET DE JEAN L'ÉVANGÉLISTE

Au regard de ce qui précède, il apparaît que le nom d'ami donné par Jésus à ses apôtres, loin d'être marginal, revêt un caractère fondamental de la réalité même du sacerdoce. Les apôtres revêtus du sacerdoce avaient, pour ainsi dire, la grave mission de parvenir dans l'exercice de leur ministère à la sainteté avec tout le peuple de Dieu. Dans ce contexte, il ne serait pas inutile de s'arrêter sur les figures d'amis de Jean-Baptiste et de Jean l'évangéliste pour constater la qualité d'amitié que le Christ voudrait encore voir vivre avec lui, ceux qui, à travers le sacerdoce ministériel, agissent en sa Personne.

Jean-Baptiste, fidèle à la déontologie de la mission prophétique, a su préparer les cœurs et annoncer l'Époux de la nouvelle alliance dans une attitude d'effacement éloquent. Si grand qu'on le prenait déjà pour le Christ, « Cet humble ami de l'Époux, c'est pour l'honneur de l'Époux, ne veut point prendre, comme un adultère, la place de l'Époux ; il rend témoignage à son ami, il recommande à l'Époux l'Époux véritable, et il a horreur d'être aimé à sa place, parce qu'il ne veut être aimé qu'en lui » (Saint Augustin) : « Vous-mêmes, vous m'êtes témoins que j'ai dit : moi, je ne suis pas le Christ mais je suis celui qui a été envoyé devant lui. Celui qui a l'Épouse est l'Époux ; quant à l'ami de l'Époux, il se tient là, il l'écoute et la voix de l'Époux le comble de

joie. Telle est ma joie, elle est parfaite. Il faut qu'il grandisse et que moi, je diminue » (Jn. 3, 28-30). De Jean-Baptiste, Jésus dira à juste titre : « Parmi ceux qui sont nés d'une femme, aucun n'est plus grand que Jean » (Lc. 7, 28). En fait, la grandeur du Précurseur comme ami de l'Époux, tient à sa profonde humilité qui lui fait découvrir que son bonheur consiste à rendre témoignage à Jésus Christ dans une attitude de respect sous-tendu par un sens extraordinaire de vérité et de fidélité. C'est dans cette logique de témoignage que nous pouvons décoder aussi en Jean l'évangéliste le type d'ami fidèle.

En effet, dans la tragédie du vendredi saint, l'Écriture nous enseigne que Jean était le seul parmi les apôtres qui ait pu suivre le Maître jusqu'au pied de la Croix. Et là, contre toute attente, il s'est vu transmettre comme sa mère, celle qui était pour le Christ, à cette heure des épousailles sacrées, la nouvelle Eve : « Femme, dit Jésus à Marie, voici ton fils ; et au disciple : voici ta mère » (Jn. 19, 26-27). Dès cet instant, Jean s'est vu confier la responsabilité de tous les biens de l'Ami : sa Mère et son Épouse, l'Épouse naissante. Sublime testament où Jean se sent interpellé par l'amour et la confiance que lui voue Jésus. Ainsi pourra-t-il se désigner, à raison, comme « le disciple bien-aimé ». A cet amour, Jean n'a d'autre réponse que l'amour qui se veut, pour lui, fidélité à la parole du Maître. En effet, les indications de Jésus avaient été déjà claires : « Si quelqu'un m'aime il gardera ma parole... » (Jn. 14, 23) et encore : « Vous êtes mes amis, si vous faites ce que je vous commande » (Jn. 15, 14). C'est dans cette merveilleuse expérience de l'amour que Jean voit se dessiller les yeux de son cœur et de son intelligence. Ainsi parvenu à la connaissance de Dieu (Jn. 4, 7), il devient le type de théologien comme celui qui « se penche sur la poitrine du Seigneur » comme pour entendre les battements de son cœur et en saisir le message d'amour. De cette intimité avec Dieu, il sort chargé d'un secret salvifique qu'il peut alors porter au langage théologique pour l'humanité entière. Ainsi, pour sa part, Jean s'atteste comme le théologien chevronné de l'amour, lui qui, fidèle à son Ami, a passé toute sa vie — ses épreuves en disent long — à rendre témoignage à l'amour de Dieu.

Ces témoignages de fidélité à l'Ami interpellent aujourd'hui à plus d'un titre le peuple de Dieu dont la seule raison d'être est de parvenir à la sainteté comme fidélité à Dieu. Remarquons ici qu'à la suite des apôtres, l'Eglise a en mémoire le témoignage d'une multitude de saints qui ont su, en amis fidèles du Christ, courageusement consacrer leur vie pour l'annonce de la Bonne Nouvelle du salut. Elle continue inextinguiblement sa marche vers la sainteté parfaite de tous ses enfants. Les prêtres, amis de pacte de sang avec le Christ et pasteurs de l'Eglise ont, par-dessus tout, l'exigence d'une fidélité entraînant pour tout le peuple de Dieu. Car comme nous l'enseigne le Pape Jean-Paul II dans son *Exhortation apostolique* sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles, « Le prêtre, en vertu de la consécration qu'il a reçue par le sacrement de l'Ordre, est envoyé par le Père, par Jésus Christ, [...] pour vivre et agir, dans la force de l'Esprit Saint, pour le service de l'Eglise et pour le salut du monde ». (Pastores Dabo Vobis n° 12). Cette mission implique, nous semble-t-il, le devoir d'une observation plus attentive des nouvelles

(Lire la suite à la page 10)

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

DIOCÈSE DE DJOUGOU : DEUX ANS DE PARCOURS DÉJÀ !

(Suite de la page 8)

culture traditionnelle seule ne suffit plus à faire une inculturation réussie. Nul n'ignore que la culture traditionnelle connaît, avec le développement de ces dernières années, des fluctuations et des mutations considérables. Monsieur Constant Bio Jacques, professeur d'Histoire et de Géographie au C.E.G. de Djougou a su bien l'exploiter dans son mémoire de maîtrise. En effet, après une série d'analyses critiques de la société rurale Yowa (du diocèse de Djougou), il s'interroge «...Effondrement de l'édifice social ou évolution incontestable des sociétés traditionnelles ? ». Il s'agit donc d'évangéliser les réalités actuelles de la société.

S'il est utile de connaître les us et coutumes de nos ancêtres, il est tout aussi indispensable d'entreprendre les recherches sociologiques afin de discerner aujourd'hui les aspirations profondes de nos peuples ; en tenant grand compte de leur sensibilité, de leur niveau d'engagement dans le cycle de développement, et même de leur degré d'effondrement ou d'évolution. Ainsi on ne peut jamais prétendre avoir les mêmes rites liturgiques dans les campagnes et dans les villes. L'inculturation a elle-même besoin d'être contextualisée suivant les lieux, les peuples et les époques. Cependant, il est important de trouver une problématique commune dans la dynamique de laquelle s'efforceront de

s'inscrire toutes les tendances et ramifications en domaine d'inculturation.

Enfin, il reviendra aux prêtres et à leurs collaborateurs immédiats d'encourager les recherches à la fois théologiques, culturelles, anthropologiques et sociologiques afin de permettre aux membres de l'Eglise de Djougou de répondre aux interrogations de leurs frères et sœurs, de leur faire découvrir la vérité toute entière et de les inviter à conduire leur vie personnelle et sociale selon la lumière du Christ.

Chaque époque nouvelle est appelée à répondre au défi de l'évangélisation et les jeunes ne doivent pas être du reste dans la lutte pour remporter cette gageure.

LA JEUNESSE

La solidarité entre génération réclame une pleine participation des jeunes. Ceux-ci devraient être mis davantage à contribution dans les comités paroissiaux et les associations d'intérêt général. Dans le diocèse de Djougou, cette marginalisation de la jeunesse se remarque surtout dans les villes et dans quelques communautés de campagne. En témoigne cette préoccupation que confia un catéchiste au révérend père Michel Guichard lors de ses enquêtes : «Les vieux sont mal à l'aise quand ils voient leurs enfants ne fréquenter. Ils ont peur de perdre leur autorité».

Il nous paraît donc plus impérieux que naguère d'œuvrer pour l'avènement d'une politique de mise en communion des savoirs et des expériences. Les jeunes peuvent avoir connu certaines expériences que les vieux n'ont peut-être pas vécu et qui pourraient aider la communauté à surmonter certaines difficultés inhérentes à notre monde d'aujourd'hui.

Il faudrait aussi que les parents et les adultes se fassent un cœur plein de tendresse pour accueillir les enfants et les jeunes, les écouter, les comprendre et dialoguer avec eux. Les évêques français en ont fait mention dans leur rapport au Souverain pontife dans le cadre de la préparation de la rencontre internationale des jeunes d'août prochain : «A écouter et comprendre ce que nous dit la jeunesse, nous recevons l'énoncé programmatique des choix que nous avons à faire ; à nouveau, cela est vrai pour la société comme pour l'Eglise. Les réactions des jeunes, à condition de savoir les comprendre, indiquent aussi les objectifs à atteindre». (Evêque français in l'OSSERVATORE ROMANO n° 14 (2464) du 8 avril 1997).

Ceci pose le problème de la facilité, de la «liberté» d'expression mise à mal dans nos communautés traditionnelles d'Afrique. En effet, si le jeune français exprime aisément ses préoccupations, ce n'est pas le cas chez le jeune africain qui a été élevé dans une atmosphère de psychosé. Il est urgent donc de créer au sein de nos familles chrétiennes et de nos communautés de villes comme de campagnes, une ambiance de quiétude et de confiance réciproque pouvant permettre à la jeunesse de s'épanouir, de s'exprimer plus facilement et de militer dans les associations paroissiales.

De plus, une attention prioritaire devrait être portée aux enfants et aux jeunes en difficulté à l'école. Ces difficultés peu-

vent être individuelles ou collectives comme par exemple dans certaines écoles établies dans le diocèse où nous avons jusqu'à 90 (à Karum), 175 (à Manigri) et même 250 élèves (à Partago) dans une seule et même classe (d'après les enquêtes du révérend père Michel Guichard)

Les mouvements de jeunes et d'enfants qui enseignent à la fois l'initiative personnelle et le service des autres — nous voudrions nommer le MADEB, la JEC, le SCOUTISME catholique, la JOC et tous les autres groupes du genre — devraient être davantage l'objet de l'attention des pasteurs et bénéficier du soutien des communautés pour accroître leur force d'attraction. C'est vrai que des efforts se font en faveur de ces groupes, mais il reste encore beaucoup à faire. La jeunesse est l'espoir de l'Eglise ; elle est le berceau où germent diverses vocations.

La chrétienté de Djougou en est-elle consciente ?

UNE PASTORALE DES VOCATIONS

Il n'y a pas d'Eglise sans vocations de vie consacrée. Le constat ne souffre d'aucune controverse. Il est donc indispensable que certaines personnes acceptent de tout quitter pour se mettre au service de leurs frères. Les laïcs ont ici le grave devoir d'aider et de soutenir les jeunes qui optent pour une telle vie. Ils devraient militer en faveur de l'éclosion et de l'entretien des vocations sacerdotales et religieuses. En Afrique, l'enfant n'appartient pas qu'à ses parents. Ne serait-il pas heureux de mettre cette importante valeur de nos traditions africaines en application au sein de l'Eglise de Dieu qui est à Djougou ?

Prions le Maître de la moisson pour qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. Demandons-Lui de nous aider à accepter ceux qu'il a Lui-même choisis pour son service. Il se pose donc la délicate question de remise en chantier des idées reçues et de nos vieilles habitudes.

EN GUISE DE CONCLUSION

Encourageons chers frères et sœurs !

Encourageons notre évêque pour son dévouement à notre service et pour ses multiples efforts à susciter et entretenir les vocations. Acceptons de nous aimer les uns les autres et de communiquer avec lui la vie de Dieu à nos frères et sœurs de Djougou : «UT VITAM ABEANT...». «Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance» ! (Jn 10, 10)

Encourageons nos prêtres et prions pour ceux parmi eux qui sont en difficultés.

Encourageons nos religieux et religieuses.

Encourageons nos fidèles engagés.

Encourageons tous les ouvriers de l'Evangile qui travaillent avec enthousiasme et générosité ; qu'ils aient présent à l'esprit que «l'espérance ne déçoit point» (Rm 5,5)

Encourageons-les pour leurs tâches et leur témoignage. Qu'ils fassent confiance à l'Esprit du Seigneur, Esprit d'amour et de vérité. Marchant quotidiennement avec le Christ, qu'ils puissent dire comme les disciples d'Emmaüs : «Notre cœur n'était-il pas tout brûlant...?».

Max-Evariste Codjo
Grand Séminaire Saint-Gall Ouidah

REPONSE AU JEU GRILLE D'AFRIQUEA DECODER de la page 5

I = C - 2 = L - 3 = E - 4
= F - 5 = S - 6 = N - 7 =
O - 8 = I - 9 = A - 10 = M
- 11 = R - 12 = D - 13 = B
- 14 = T - 15 = P - 16 = U
- 17 = V - 18 = G.

ET VOTRE REABONNEMENT !

REPONSE AU JEU CHIFFRES CROISÉS de la page 5

7 - 6 - 11 - 2 - 9
6 - 2 - 12 - 8 - 4
13 - 12 - 1 - 4 - 5
5 - 8 - 3 - 1 - 2
8 - 4 - 4 - 3 - 7

REPONSE AU JEU DES SEPT ERREURS de la page 5

1° - Pancarte à droite.
2° - Extrémité droite du fût.
3° - Motte au pied de l'arbre à gauche.
4° - Motte au pied de l'arbre à droite.
5° - Morceau de bois près du genou.
6° - Etoile sur la pancarte.
7° - Motte sous la main droite.

L'EXPERIENCE PASCALE...

(Suite de la page 9)

données sociologiques qui apparaissent dans nos Eglises locales. Ces données ont pour noms entre autres : la désertion des Eglises après l'affluence euphorique notée lors de l'administration des sacrements de l'initiation chrétienne ; le peu d'intérêt porté au sacrement de mariage ; la désunion fréquente des couples mariés ; l'influence incandescente des sectes sur les fidèles, et la perte du sens de la vérité évangélique. Mais au-delà de tous ces problèmes et de beaucoup d'autres, la sollicitude aimante du Christ reste présente à l'Eglise : «...Moi je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps» (Mt 28, 20). Forts de cette assurance, les lieutenants du Christ aux côtés de son Eglise devront poursuivre, sans défaillir, les efforts consentis chaque jour pour arracher le peuple de Dieu — et tous les hommes — des pesanteurs terrestres vers la cité céleste en vue de la célébration des noces éternelles de l'Agneau (Ap 19, 6-9 ; Mt 22, 1-14).

En guise de conclusion, disons que l'expérience pascale du Christ Ami, nous a permis d'établir la différence profonde entre le pacte d'amitié dans notre contexte socio-

anthropologique et le pacte d'amitié au plan divin. Si dans nos cultures, l'infidélité entraîne automatiquement d'irrévocables et très fatales sanctions, Dieu Lui, nous révèle pleinement le véritable amour en son Fils qui vient mourir à cause de nos infidélités, pour nous réconcilier avec Lui : «Nul n'a d'amour plus grand que celui qui se dessaisit de sa vie pour ceux qu'il aime» (Jn 15, 13). Nous devons nous sentir interpellés, nous et nos cultures, par cet amour oblatif et de pardon. Il appelle à la fidélité l'Eglise entière, Corps du Christ en chantier dans le monde. Dans cet ordre, nous avons eu à admirer Jean-Baptiste et Jean l'évangéliste comme prototypes d'amis du Christ. Le Précurseur s'est présenté comme celui qui, consent de sa place réelle, s'efface pour que se réalisent les desseins de Dieu. Quant à l'évangéliste, nous avons découvert en lui les qualités mêmes du théologien comme ami de Dieu. Puissent ces modèles contribuer à éveiller en chacun de nous le sens de sa responsabilité au sein de l'Eglise dans sa mission de tendre à la sainteté comme fidélité à l'amitié de Dieu.

Moïse SOKEBE et Médard ABOUE
Séminaire propédeutique

DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE MONDE AU FIL DES JOURS... L'AFRIQUE ET LE

APRÈS LE ZAÏRE, LA CENTRAFRIQUE, LE CONGO... JUSQU'OU'IRA LA DÉSTABILISATION DE L'AFRIQUE CENTRALE

La crise et l'instabilité s'étendent en Afrique centrale. Les inquiétudes des pays francophones grandissent. La communauté internationale en général, et la France en particulier, ont du mal à trouver des réponses rapides à cette situation.

A peine sortie d'une décennie de marasme économique et sans même avoir le temps de toucher les dividendes de l'après-guerre froide, l'Afrique est secouée par la violence, devant une communauté internationale pleine de bonnes intentions affichées, mais bien lentes à réagir aux malheurs qui frappent comme toujours les populations civiles. Le syndrome zaïrois où un chef rebelle, Laurent Desiré Kabila, a pris le pouvoir par les



Denis Sassou Nguesso

lence existe aussi au Kenya et en Éthiopie, sans parler de l'Ouganda qui doit faire face à des opposants armés, aidés notamment par le Soudan, lui-même en proie à la guerre civile.

LE RETOUR EN FORCE DES MAQUISARDS

Au Congo Brazzaville où la folie des hommes a anéanti tous les efforts de redressement économique même si le pactole pétrolier a échappé à la fureur des armes qui ont détruit une grande partie de la capitale, l'antagonisme entre le président congolais Pascal Lissouba et son prédécesseur Denis Sassou Nguesso, marxiste repent, était latent depuis la victoire du premier aux premières élections plus ou moins démocratiques du pays en 1993. Mais il ne fait aucun doute pour de nombreux diplomates que les événements dans l'ex-Zaïre ont conforté



Laurent Desiré Kabila

armes sous la houlette active de ses voisins rwandais et ougandais, mais aussi le soutien bienveillant des Américains, fait tâche d'huile. Et comme en Asie du Sud-Est au début des années 70, les observateurs parlent de l'effondrement des dominos en Afrique centrale à propos du Congo Brazzaville voisin de l'ex-Zaïre devenu République démocratique du Congo et de la République centrafricaine, théâtre à nouveau d'affrontements armés, malgré la présence d'une force de maintien de la paix africaine.

Le génocide des Tutsis minoritaires par les Hutus majoritaires au Rwanda en 1994 et le règne dictatorial et corrompu de l'ex-président Mobutu Sese Seko dans l'ex-Zaïre, ont certes justifié le renversement de ces régimes par la force, mais ils ont créé des précédents dangereux car la plupart des pays, dans la région, comme ailleurs en Afrique, sont contaminés par la déstabilisation et se retrouvent face à des oppositions légales ou clandestines qui réclament le pouvoir au nom du changement.

Les observateurs diplomatiques spéculent aujourd'hui sur les pays menacés parlant du Tchad, du Cameroun ou même du Gabon où, pourtant jusqu'à présent, le chef de l'État, Omar Bongo, a réussi à contenir les mécontents. Mais la vio-



Pascal Lissouba

Sassou Nguesso qui s'était bien préparé et qui n'attendait qu'un prétexte pour se lancer dans un coup de force. De même, cette situation a du faire peur à Pascal Lissouba qui redoutait un coup d'État avant les élections présidentielles du 27 juillet 1997. « On croyait que les maquisards en armes étaient une chose du passé sauf peut-être en Asie du Sud comme l'Afghanistan ou en Amérique centrale. Mais la victoire de Kabila a

bien montré qu'il n'en est rien surtout dans un État en déliquescence ou en situation de faiblesse », souligne un diplomate européen.

Autre effet de ce syndrome zaïrois : l'Angola de l'ex-marxiste José Eduardo dos Santos, ennemi juré de Mobutu pour son aide aux rebelles armés de l'Unita et son alliance passée avec les États-Unis et l'Afrique du Sud de l'apartheid pendant la guerre froide et l'affrontement Est-Ouest, qui désormais cherche à régler ses comptes. Les Angolais ont aidé activement les forces de Kabila alors que des éléments de l'Unita se sont battus avec les forces armées zaïroises. Ils ne paraissent pas prêts à se mobiliser pour aider Pascal Lissouba au Congo Brazzaville contre leur vieil ami d'avant, Sassou Nguesso, qui avait mis à la disposition des forces cubaines venues en Angola une base arrière dans la région du port pétrolier de Pointe Noire.

QUELLES SONT LES RÉPONSES DE LA FRANCE

Toute cette agitation intervient à un moment où la communauté internationale a fait la preuve de son incapacité à réagir même quand il s'agit de sauver d'une mort presque certaine des milliers de réfugiés hutus du Rwanda dans l'ex-Zaïre.

Les États-Unis ont montré les dents de la seule superpuissance qui reste. Mais s'ils jorgnent vers les richesses de l'ex-Zaïre qui intéressent leurs grandes compagnies minières et s'ils ont lancé à grand fracas, au sommet du G7 à Denver au Colorado, une initiative axée sur le commerce et les investissements, ils n'ont pas de véritable politique africaine, selon plusieurs diplomates européens.

Quant à la France, elle a du mal à maintenir son rang d'ancienne puissance coloniale capable de faire face aux difficultés de ses ex-colonies devenues ses partenaires privilégiés. Elle réalise qu'elle ne peut agir toute seule ni sur le plan militaire ni sur le plan économique. Elle risque toutefois de décevoir par cette attitude prudente certains Africains qui se sentent de plus en plus abandonnés par le reste du monde malgré leurs efforts de réforme économique et politique. Même si ceux-ci savent qu'ils peuvent encore compter jusqu'à un certain point sur Paris qui demeure un de leurs plus farouches avocats au sein des instances internationales et qui pousse à la création rapide d'une force de maintien de la paix interafricaine.

Marie Joannidis

LE SAVEZ-VOUS ?

∞ Le directeur général de l'Unesco, Federico Mayor et Henry Kissinger, président du jury, ont remis le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix au Président de la République du Guatemala, Alvaro Arzu, et au chef de la guérilla Rolando Moran, commandant de l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG).

Pour Henry Kissinger, ancien secrétaire d'État américain et Prix Nobel de la Paix, ce choix constitue une "démarche sans précédent", honorant deux hommes qui, "avec la caution internationale, ont mis fin à la guerre civile".

Les affrontements sanglants avaient duré trente-six ans au Guatemala.

∞ Pour marquer les liens historiques, culturels et politiques qui unissent les États membres de l'Union européenne aux pays du continent africain, les Quinze ont décidé l'organisation d'un sommet UE-AFRIQUE des Chefs d'État et de gouvernement en l'an 2 000 au plus tard. Selon une source de la Commission européenne, ce sommet aura très certainement lieu sous la présidence du Portugal.

∞ Le 4 juin dernier, la Commission européenne a décidé d'apporter une aide de 3,2 millions d'euros soit 210 milliards de francs CFA à 27 projets à travers le monde ayant pour objectif d'aider les victimes de la torture. Cette aide ira aux centres de réhabilitation des victimes de violations des droits de l'homme.

∞ En moins de deux ans, le prix du bois de feu a pratiquement doublé au Togo. Principale cause : la déforestation. La tendance à brûler des résidus de récoltes à la place du bois se développe et pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'agriculture.

∞ L'aéroport de Rio de Janeiro (Brésil) a enregistré en mai dernier son neuvième accident causé par des vautours en huit mois. Heurté au décollage par un de ces volatiles, un Boeing 737 a dû rebrousser chemin, le pare-brise de son cockpit brisé. Les rapaces — on en compterait 10 000 dans les environs — viennent d'une décharge géante à ciel ouvert située à quelques kilomètres de l'aéroport...

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

RAPPORT MONDIAL 1997 SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN : CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ HUMAINE

Développement économique et amélioration du bien-être social ne vont pas nécessairement de pair. Si la croissance ne s'accompagne pas d'une amélioration des conditions de vie des populations, elle rate son but. Tel est le message du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans son rapport 1997 consacré à la lutte contre la pauvreté.

Pour les économistes l'affaire est entendue : à un taux de croissance du produit intérieur brut est lié, "mécaniquement" un enrichissement des populations. C'est à cette notion que répond le rapport consacré de PIB (produit intérieur brut par habitant). On apprend ainsi que les États-Unis sont parvenus à 26 397 dollars environ 13,198 millions de francs CFA. C'est pourquoi les organisations économiques internationales estiment que l'Afrique subsaharienne devra maintenir durablement un taux de croissance de 5 % par an, au moins, pour améliorer la situation des populations, étant donnée la croissance démographique de l'ordre de 3 % par an.

L'agence spécialisée des Nations unies pour le développement, le PNUD, apporte des nuances importantes, dans son rapport 1997, avec la notion de "pauvreté humaine" qu'elle différencie de la "pauvreté monétaire", bien que toutes deux soient bien évidemment liées. À la pauvreté caractérisée par une absence de ressources financières, le PNUD ajoute les éléments d'espérance de vie, d'accès à la santé et à l'eau potable, d'alimentation et de malnutrition infantile. De la comparaison de ces données, il ressort que certains pays réussissent mieux dans la lutte contre la pauvreté monétaire que dans l'amélioration de la qualité de vie de leur population. Ainsi en Côte d'Ivoire et en Égypte, 20 % de la population est pauvre, au sens classique de manque d'argent, mais 35 % de la popula-

tion souffre de carences en matière de santé ou d'éducation. Selon le PNUD, "ces pays pourraient faire mieux". En revanche, au Kenya ou au Zimbabwe, les gouvernements ont lourdement investi dans ces domaines, et ont respecté une meilleure répartition du développement en faveur des plus pauvres.

L'indice de pauvreté humaine, créé par le PNUD, met en relief le pourcentage de la population qui ne bénéficie pas du bien-être social minimum : de 25 % à 30 % en Tunisie, en Algérie, au Congo ; de 30 % à 40 % au Cameroun, au Ghana, au Rwanda, au Togo ; de 40 % à 50 % en Ouganda, au Nigeria, au Maroc, en Centrafrique, au Soudan, en Guinée-Bissau, en Côte d'Ivoire, au Sénégal à Madagascar et 50 % ou plus en Guinée, Mozambique, Mali, Burkina Faso et Niger.

toutefois, parmi ces pays, beaucoup font des efforts de redistribution en faveur des plus démunis, en proportion de leurs faibles moyens ; c'est le cas au Lesotho, au Rwanda, en Ouganda, en Guinée-Bissau. Dans une moindre mesure au Congo, en Zambie, au Soudan, au Malawi, au Togo. En revanche l'écart entre les plus pauvres et ceux qui bénéficient du développement se creuse en Tunisie, en Algérie, au Maroc, au Nigeria, en Namibie.

Francine Quentin

LA PAUVRETÉ DANS LE MONDE EN QUELQUES CHIFFRES

Le rapport mondial sur le développement humain 1997, rendu public par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) met en relief des éléments sur la pauvreté dans le monde dont le rapprochement est parfois d'un effet détonant :

- Un quart de la population mondiale vit toujours dans une situation de profonde pauvreté.
- La fortune du Mexicain le plus riche représente le revenu de 17 millions de Mexicains les plus pauvres.
- Éliminer la pauvreté extrême de la surface du globe dans les prochaines années coûterait moins que le patrimoine des sept personnes les plus riches du monde.
- L'Asie du sud est la région du monde qui compte le plus grand nombre de pauvres, 515 millions de personnes. Mais c'est en Afrique subsaharienne que l'on compte la plus grande proportion de population souffrant de pauvreté.
- Entre 1989 et 1996, le nombre des milliardaires est passé de 157 à 447.
- En Russie, en raison de la hausse des salaires, 66 % des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté ont un emploi.
- Les pays industrialisés comptent plus de 100 millions de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et plus de 5 millions de sans-abri.

— Selon le classement mondial de développement humain (longévité, instruction, conditions de vie), le Canada vient en tête de tous les pays suivis par la France, la Norvège, les États-Unis. Le Japon est au 7^e rang et la Suisse au 16^e. Singapour, au 26^e rang, devance le Luxembourg avec un PIB/habitant de 21 000 dollars soit environ 10 500 millions de francs CFA, très inférieur aux 34 000 dollars environ 17 000 000 F CFA du Grand-Duché.

F.Q.

DENVER 97 : DE SI BELLES PROMESSES POUR L'AFRIQUE...

Voulu par les Américains, hôtes du sommet des huit plus grandes puissances industrielles de la planète, avec, pour la première fois, la participation pleine et entière de la Russie, l'Afrique a été mise à l'honneur à Denver, au Colorado, du 20 au 22 juin 1997. Mais il reste à présent à traduire par des actes les souhaits exprimés par le G8 sous l'impulsion du président américain Bill Clinton qui, en affichant l'intérêt renouvelé des États-Unis pour le continent africain, marque la volonté de faire pleinement jouer à son pays son rôle de super-puissance omniprésente.

Il a fallu l'insistance des Européens menés par le président Jacques Chirac, des Canadiens et des Japonais pour qu'on ne parle pas uniquement de commerce, de libéralisme et de secteur privé mais aussi du maintien de l'aide pour les plus pauvres qui continuent à abonder en Afrique subsaharienne. Bill Clinton avait présenté avant le sommet de Denver un programme en cinq points sous le titre « Un partenariat pour une croissance économique et des opportunités en Afrique », qui invitait notamment les grands bailleurs de fonds à coordonner leurs politiques de développement.

L'initiative américaine, présentée à grand renfort de publicité a pour objectif de favoriser les investissements privés en Afrique, d'ouvrir davantage le marché américain aux produits africains, d'alléger la dette de ceux qui entreprennent de véritables réformes économiques et de mettre l'accent sur le commerce, comme nouvelle forme d'aide pour permettre aux pays du continent de se raccrocher à la globalisation de l'économie.

Dès le début du sommet les réticences sont apparues. Ainsi le chef de l'État français, Jacques Chirac, n'a pas manqué de critiquer cette initiative américaine qui fait la part trop belle au commerce et au secteur privé comme remède à tous les maux dont souffre l'Afrique. « Qu'on parle moins d'initiative pour l'Afrique et qu'on agisse plus concrètement », a-t-il dit.

UN DOCUMENT GÉNÉRAL DE COMPROMIS

Le président de la Commission européenne, Jacques Santer, a rappelé que l'Union européenne avait depuis longtemps des accords commerciaux privilégiés avec les pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique). Même le Canada, lié aux États-Unis par un accord de libre échange, n'a pas manqué de critiquer indirectement l'approche américaine, soulignant qu'il avait été parmi les premiers à annuler la dette des pays africains les plus pauvres et que la plupart des produits africains exportés au Canada étaient exemptés de droits de douane. Le Japon a mis l'accent sur le fait qu'il était devenu le premier donneur d'aide au développement avant la France et l'Allemagne, les États-Unis ne venant qu'en quatrième position en valeur absolue et en

queue du peloton des bailleurs de fonds en terme de pourcentage par rapport au PNB (Produit national brut).

Intitulée « un partenariat pour le développement » comme cela avait été le cas pour le G7 de Lyon, en 1996, la partie consacrée à l'Afrique dans le communiqué final de Denver tient finalement compte de toutes les positions. Les huit préconisent aussi bien la libéralisation du commerce que la poursuite des réformes, mais aussi le maintien des flux financiers pour les pays les plus pauvres. Ils réaffirment la volonté des créanciers de réduire la dette des plus endettés mais réclament des efforts accrus aux Africains pour qu'ils honorent leur part de contrat dans ce nouveau partenariat. Fait nouveau en marge du sommet qui a été célébré à Denver, la prochaine entrée de la Russie qui est un important créancier de plusieurs pays ex-marxistes comme l'Angola, l'Éthiopie ou le Mozambique, dans le Club de Paris qui regroupe les principaux créanciers publics des pays en développement. Les huit ont aussi envisagé un rôle central pour l'ONU aussi bien dans le dispositif de développement que pour le maintien de la paix à travers une force interafricaine. Mais comme le veut la coutume, aucun chiffre n'a été avancé, le vrai test de ce nouvel engagement se situant dans l'avenir et les faits concrets.

PRAGMATISME COMMERCIAL AVANT TOUT

Car malgré le retour de la croissance dans plusieurs pays du continent, à l'ouest et au sud mais aussi à l'est et en Afrique du nord, l'Afrique est secouée par la violence qui non seulement frappe les populations mais aussi détruit les efforts de développement. L'instabilité dans la région des Grands Lacs qui, après l'ex-Zaïre devenu République démocratique du Congo, a détruit les efforts de redressement du Congo Brazzaville, victime d'une lutte armée pour le pouvoir, et a favorisé la reprise des affrontements en République centrafricaine, constitue une menace bien réelle au développement.

De fait, la libéralisation du commerce voit débarquer sur le continent africain des hommes d'affaires qui ne s'intéressent qu'au profit. Ainsi les diamants continuent à être commercialisés en Sierra Leone. Les investisseurs et les commerçants ont débarqué au Zaïre avant même la chute du régime de Mobutu Sese Seko, courtisant dans le maquis le futur vainqueur, Laurent Désiré Kabila pour des concessions minières (cuivre et cobalt), ou leur part de gâteau dans l'exploitation des diamants et de l'or. Au Congo Brazzaville, aucun combat n'a touché le port pétrolier de Pointe-Noire, ni, bien sûr, les installations offshore, tout en faisant partir les familles de son personnel, a même signé un nouveau contrat pour l'exploration d'un gisement en eau profonde, encore plus prometteur que le gisement fabuleux de Nkossa. « Les affaires et la morale sont deux choses différentes sur le terrain, tant que les investissements sont garantis ou protégés », affirme un diplomate européen désabusé.

Marie Joannidis